

Bibliothèque numérique

medic@

**Lefèvre de Saint - Marc, Ch. Hugues.
Vie de M. Hecquet**

*[Paris, s. n.], 1740.
Cote : 90945*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x31x03>



V I E
D E
M. HECQUET

Docteur Régent & ancien
Doyen de la Faculté de
Médecine de Paris.

*Avec un Catalogue raisonné de ses
Ouvrages.
par Saint-Marc.*

PHILIPPE HECQUET né
l'onzième de Février 1661. fut
le cinquième des Enfants de
Jâques Hecquet & de Cathe-
rine Pigné, Bourgeois d'Abbeville en Pi-
cardie. Jâques Hecquet ne négligea rien
pour former ses Fils à la vertu par des
instructions toujours soutenues de son
exemple. C'est le témoignage de recon-
noissance que celui dont j'écris la vie lui
rend dans un de ses Livres de piété,
dans lequel il avoit marqué la mort de
ce Père respectable, arrivée le 1. de
Novembre 1692.

*Extrait de la Méd. Chir. et phar.
des pauvres - Paris 1740 in-12. 390.*

2 *Vie de M. Hecquet.*

Deux de ses Frères s'engagèrent dans la Cléricature. *Antoine Hecquet* l'ainé, qui fit une étude assidue de la Science Ecclésiastique, ne se rendit pas moins recommandable par sa piété sincère & par son zèle ardent pour le salut des ames que par une profonde connoissance des Langues Hébraïque & Grèque. Il étoit né le 13. de Novembre 1659. En 1698. il fut fait Doyen de l'Eglise de S. Wulfran d'Abbeville, dont il étoit Chanoine depuis l'année 1668. Il mourut le 2. de Juillet 1718.

Pierre son Frère, qui lui succéda dans son Canoniat, fut aussi nommé pour lui succéder dans le Doyenné; mais sa modestie lui fit constamment refuser cette place honorable. Il étoit né le 2. de Juillet 1670. & mourut le 30. de Décembre 1722.

Philippe, élevé, comme ses Frères, dans les principes d'une vie chrétienne, aprit comme eux les Belles-Lettres sous les yeux de ses Parens. A dix-sept ans il quitta sa patrie pour venir à Paris achever ses Etudes; & fit son Cours de Philosophie pendant les années 1678. & 1679. sous M. *Ozon* qui professoit au Collège des Grassins. Le goût de l'Etat ou de la Science Ecclésiastique, que M. *Hecquet* conserva jusqu'à la fin de ses jours, le fit pancher alors du côté de la Théologie, dont il prit des leçons pendant les années 1680. & 1681. sous MM. *Pivot*, Professeur de Sorbonne, & de *Rocquecourbe*, Professeur & Grand-

Maitre de Navarre. Mais les exhortations d'un Oncle, aussi sçavant Théologien qu'habile Médecin, le tournèrent enfin vers la Médecine. Il en commença l'étude à Paris en 1682. & 1683. sous MM. *Affori* le Père, Professeur de Botanique & de Pharmacie, *Douté*, Professeur de Physiologie; d'Anatomie & de Pathologie, & *Saint-Ion*, Professeur de Chirurgie. L'année suivante il alla prendre des Degrés à Rheims. Ses Lettres de Maitre-ès-Arts sont du 2. & celles de Docteur en Médecine du 4. de Juillet 1684. & le 6. du mois d'Août suivant, les Médecins d'Abbeville l'agregèrent à leur Collége. Il avoit résolu de se fixer dans cette Ville, tant par l'amour de sa Patrie, que par le desir de s'y perfectioner dans l'étude & dans la pratique de son Art, sous les yeux & par les conseils de M. *Du Saussoi*, cet Oncle, dont je viens de parler.

Il commençoit à peine à s'attirer la confiance de ses Concitoyens, qu'il sentit tout ce qui lui manquoit dans une Ville de Province pour satisfaire l'avidité, qu'il avoit d'apprendre. Il revint donc à Paris, où les premiers mois de son séjour furent passés dans une espèce de retraite, pendant laquelle il ne s'occupa que du plan de vie chrétienne, qu'il se proposoit de suivre, & du soin de prévoir les Etudes, qui pourroient le rendre habile dans son Art. Il parut ensuite comme Médecin, & ne tarda pas à se voir employé. Mais à pei-

4 *Vie de M. Hecquet.*

ne fut-il connu, qu'il fut inquiété dans l'exercice de sa Profession, parce qu'il n'étoit point de la Faculté de Paris. Ses amis, pour lui procurer à cet égard de la tranquillité, le firent recevoir Membre de la Chambre Royale. C'étoit un Corps de Docteurs de Montpellier & d'autres Universités, que M. Daquin, alors premier Médecin, avoit rassemblés à Paris, & qui sous sa protection croioient y pouvoir pratiquer la Médecine. Mais la Faculté, qui regardoit cet établissement comme contraire à ses droits, s'opposoit continuellement aux entreprises de ces Médecins étrangers; & M. Hecquet éprouva, comme les autres, les effets de ces oppositions. Elles l'embarrassèrent; & sa piété d'ailleurs lui faisant voir dans l'exercice qu'il faisoit de son Art, l'usurpation d'un droit qu'il n'avoit point, il forma le dessein de retourner dans sa Patrie, pour s'y fixer.

Il étoit dans ces dispositions, lorsqu'en 1688.* Mlle De Vertus, qui s'étoit depuis long-tems retirée au Monastère de Port-Royal des Champs, le choisit pour son Médecin, & l'engagea même de succéder à M. Hamon, dans les soins qu'il avoit pris pendant trente-huit ans, des Religieuses de cette Abbaye & des Pauvres du voisinage. M. Hecquet ne balança point sur cette proposition. Son goût pour la retraite, son amour pour les Pauvres, l'exemple d'un grand Mé-

* Catherine-Françoise de Bretagne Dlle de Vertus

decin ; lui firent embrasser avec joie un genre de vie convenable à ses inclinations. Le 14. d'Août de cette année 1688. il alla s'établir à Port-Royal des Champs , à dessein d'y passer le reste de ses jours. Il y marcha fidèlement sur les traces de son prédécesseur. Mais il n'avoit pas reçu , comme lui , de la nature , un tempérament propre à supporter les fatigues les plus outrées ; & son corps fut bien-tôt la victime de son zèle pour les Pauvres , de son application à l'Etude , & de la rigueur de sa Pénitence. Il s'étoit imposé la loi d'une abstinence & d'un jeûne presque continuels. Presque tous les jours il alloit parcourir les Campagnes pour le soulagement des malades ; & le plus souvent il rentrait après avoir fait quatre ou cinq lieues à pied. Tout fatigué qu'il devoit être , il se mettoit à l'Etude , & s'y livroit avec tant d'ardeur , qu'à peine pouvoit-il se résoudre à donner quelques heures au sommeil. Encore ne fut-ce , pendant plus d'un an , que sur une chaise , après avoir combattu de tout son possible , un besoin qui n'est pas moins impérieux que celui de la faim. Une vie si dure & si laborieuse , des austérités poussées , si j'ose le dire , jusqu'à l'indiscrétion , altérèrent bien-tôt sa santé. Les infirmités l'accablèrent. On craignit même pour sa vie , & dans les premiers jours de Septembre 1689. il reçut les Sacremens. Sa jeunesse (il n'avoit alors que vingt-huit ans) le tira d'affai-

re contre toute apparence. Il ne fut pas fitôt rétabli, qu'il travailla par degrés à reprendre le même train de vie. Il se flatoit de pouvoir insensiblement s'accoutumer à l'air aquatique & malsain de Port-Royal, & se mettre en état de supporter la Pénitence la plus rigoureuse. Mais son tempérament étoit ruiné pour toujours, & ses espérances furent vaines. Au bout de quelques années sa fanté se trouva si dérangée, que tous ses amis l'exhortèrent à quitter Port-Royal pour revenir à Paris; & la mort de Mlle *De Vertus* arrivée le 21. de Novembre 1693. l'y détermina.

Ce fut environ dans ce cems-là qu'à la sollicitation de M. *Fagon*, devenu premier Médecin, le Roi supprima la Chambre-Royale de Médecine. La Faculté de Paris obtint même une Déclaration, qui défendoit aux Membres de cette Chambre, comme à tous les autres Docteurs étrangers, de faire aucun exercice de leur Art dans cette Ville. M. *Hecquet*, résolu de ne point retourner en Province, prit le parti de se faire *coopter*. Il se rendit en ce point aux sollicitations de ses amis & sur-tout du célèbre *Raimond Finot*, qui depuis long-tems l'aimoit beaucoup & l'aidoit de ses conseils. Il se mit donc sur les Bancs au mois d'Octobre 1694. sortit de Licence le 3. de Septembre 1696. & reçut le Bonnet de Docteur le 15. de Janvier 1697.

L'Ecole de Médecine ne vit pas sans étonnement un Disciple, en état d'être

Maître, venir prendre ses leçons avec toute l'attention & la docilité d'un jeune Aspirant. Elle le vit avec plaisir instruire ses Condisciples en même tems qu'il cherchoit à s'instruire lui même; & dans ses Examens & ses Thèses, elle admira l'étendue des lumières, qu'il avoit puisées dans une étude assidue & dans une expérience réfléchie. Ses Maîtres devinrent ses protecteurs & ses amis. On se hâta de le nommer Professeur des Ecoles; & chargé d'enseigner la *Matière Médicale*, il s'en acquitta d'une manière digne de la haute idée, que sa réputation avoit fait concevoir de lui. Plusieurs des Médecins les plus fameux, & principalement M. *Aforti* le Père, dont il avoit autrefois été le Disciple, & M. *Thuillier*, s'empresèrent de le produire. Mais personne ne l'aima plus tendrement que M. *Finot*.

C'étoit, pour le dire en passant, un homme du premier mérite; & quoiqu'on ait fait servir son nom à remplir quelques Hémistiches satiriques, il n'en est pas moins vrai qu'il étoit bon Physicien & très-habile Médecin. A ces Sciences nécessaires, il avoit joint des Connoissances plus agréables, que relevoit un fond d'éloquence naturelle, qu'il avoit pris soin de cultiver. Des mœurs douces & polies, & son attention pour les Malades l'avoient fait aimer des Grands, estimer du Public, & respecter d'un nombre infini de gens, qui se faisoient honneur d'être de ses amis. Ces grandes qua-

8 *Vie de M. Hecquet.*

lités étoient accompagnées d'une exacte probité, d'une piété sincère, d'une charité très-tendre & très-étendue pour les Pauvres *. Il mourut en 1709. le 28. de Septembre, regreté de tous ceux qui le connoissoient. Un homme de ce caractère pouvoit-il manquer d'aimer & de protéger un Médecin, avec lequel il se trouvoit tant de conformité ? Depuis que M. Hecquet eut été reçu Docteur de Paris, M. Finot ne fit plus de Consultations sans l'appeller ; & malgré tout ce qu'il avoit appris d'une longue expérience & de beaucoup d'étude, il avoit, sans rougir, qu'il trouvoit toujours à profiter avec son ami.

L'estime singulière qu'il avoit pour lui, l'engagea de le présenter en 1708. à M^{le} le Prince, comme un sujet digne de toute sa confiance. Ce fut en effet ce que M. le Prince en pensa dès la première conversation. Il invita M. Hecquet à le venir voir souvent ; & même dans la suite il lui fit quelquefois des reproches sur ce qu'il ne le voioit point assez. Ces marques d'estime & de confiance ne portèrent M. Hecquet qu'à redoubler ses soins & les témoignages de son zèle ; & qu'à prouver son attachement par des procédés qui ne pouvoient être que le fruit de sa piété. La maladie de M. le Prince devint dangereuse, & comme

* Dans les Mémoires de M. Hecquet, au
Trévoux, Juin 1710. on trouve un Eloge de M.
Finot, extrait d'une Lettre de M. Hecquet, au
R. P. De Tournemine.
** Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé.

personne n'osoit l'en avertir, il se chargea de ce soin, & s'en acquitta d'abord avec cette sorte d'adresse que la Charité quelquefois inspire; ensuite avec toute la force qui peut s'employer à représenter le plus important de tous les devoirs. Bien loin que M. le Prince reçut mal des avis si salutaires, il s'en laissa toucher. Il en profita. Son estime même en augmenta pour celui qui n'avoit pas craint de les lui donner; & tous ceux qui l'environnoient applaudirent à la conduite d'un Médecin, qui joignoit aux qualités propres à son Art, tout le zèle d'un véritable Chrétien.

Après la mort de M. le Prince arrivée le 1. d'Avril 1709. M^{re} la Princesse, sa Veuve, retint M. Hecquet pour le Médecin ordinaire de sa Personne & de sa Maison. Elle ne l'honora pas de moins de confiance que son auguste Epoux n'avoit fait. On fait même qu'elle eut tant d'estime pour sa vertu, qu'elle ne fit pas moins d'usage de ses conseils à l'égard de la santé de son ame, que par rapport à celle de son corps. Loin qu'elle s'offensât de la liberté chrétienne, avec laquelle il lui parloit sur tous ses devoirs, il ne lui fit jamais de représentations sans effet. De plusieurs exemples qu'on en pourroit citer, un seul peut suffire. Un soir, en Carême, il se trouva chés elle à l'heure de la Collation. Il vit la table servie, comme elle auroit pu l'être un jour maigre ordinaire. Son attachement aux Loix de l'Eglise en souffrit. Il adressa la pa-

role à *M^e la Princesse* ; & lui dit avec force qu'elle donnoit mauvais exemple, & que sa complaisance pour ceux qui se trouvoient auprès d'elle, étoit un violement essentiel de la Loi du jeûne. Il prouva ce qu'il avançoit, & fit tant d'impression sur l'esprit de *M^e la Princesse*, qu'elle donna des ordres pour que dans la suite on se conformât à sa table aux intentions de l'Eglise. Cette liberté qui pouvoit le faire regarder comme un Censeur importun, n'empêcha point que toute la Maison de *M^e la Princesse* n'eût pour lui beaucoup de respect & d'attachement. Il en étoit digne. Pendant les quatorze années que cette *Princesse* survécut à *M. Prince*, il n'employa le crédit qu'il avoit auprès d'elle, qu'à faire valoir les intérêts des autres. Son défintéressement ne lui permit jamais de s'en servir pour lui-même. Il tint une conduite semblable auprès de *M^e la Duchesse de Vendôme*, dont il eut aussi l'honneur d'être le Médecin ordinaire. Il ne se présentoit jamais devant ces deux *Princesses*, quand elles n'avoient pas besoin des services de son Art, à moins qu'il n'eût à leur demander des graces pour quelqu'un de ceux qui leur étoient attachés.

Sa réputation cependant s'étoit répandue dans Paris ; & de tous côtés on s'empressoit d'avoir un Médecin, dans lequel on étoit sûr de trouver un ami. Tant que sa santé le lui permit, il ne refusa ses soins à personne ; mais dans tous les tems, il préféra les Pauvres, à qui sa maison

fut ouverte à toute heure. Dès 1698, le nombre de ses Visites étoit si fort augmenté, qu'il lui fut impossible de suffire à les faire à pied. Pendant quelque tems il les fit à cheval, mais sa poitrine ne s'en accommoda point. Il lui survint un crachement de sang, qui l'affoiblit extrêmement. C'est ce qui l'obligea, pour ne point manquer à ses Malades, de se servir d'une Chaise à Porteurs, qu'il quitta dès qu'il fut en état de supporter une autre voiture. Il prit d'abord une Chaise roulante, ensuite un Carosse, où tout ne respiroit que la simplicité. C'est depuis ce tems qu'on l'a toujours rencontré lisant dans les rues de Paris. Son Carosse lui tenoit lieu de Cabinet. Il s'y livroit à l'Etude avec autant d'application qu'il eut fait chés lui.

Dans le grand nombre de Malades, qui s'adressoient à lui, l'on comptoit plusieurs Communautés d'Hommes & de Filles. Il donna toujours la préférence, à celles qu'il crut le moins en état de reconnoître les soins d'un Médecin ; & ce fut principalement le dessein de leur être utile, qui le fit résoudre d'aller en voiture. L'éloignement des Quartiers le mettoit hors d'état de les satisfaire autrement. Il avoit d'autant plus de raison de prendre ce parti, qu'il donnoit plus d'attention à ses Malades, & qu'il faisoit ses Visites plus longues. Dans la pensée que la multitude des remèdes est souvent pernicieuse, & que la plupart du tems la Nature n'a besoin que d'être ai-

déc, il étudioit à fonds le tempérament de ceux qui se mettoient entre ses mains; il examinoit avec l'attention la plus scrupuleuse, les simptoms des Maladies. Attentif à suivre la Nature pas à pas, ses premiers soins étoient de prévenir les accidens qui pouvoient survenir. Il travailloit ensuite avec plus d'assurance à combattre le mal dans sa cause. C'est à cette méthode lente & raisonnée, qu'il devoit l'heureux succès de ses cures; & c'est elle qui le mit en état de répondre aux discours de quelques Médecins accrédités, qui se vantoient de voir plus de Malades que lui; qu'il avoit sur eux l'avantage de voir plus de Maladies.

Ne pourroit-on pas compter aussi sa piété pour une des causes de son bonheur? Il ne faisoit aucune Visite chez ses Malades, il ne consultoit jamais ses Livres dans les cas difficiles, qu'il n'eût commencé par demander à Dieu de l'éclairer & de bénir ses soins. Dès qu'il apercevoit la moindre apparence de danger, il en avertissoit les Familles, & le plus souvent il se chargeoit lui-même d'en parler aux malades; mais c'étoit avec sagesse & d'un ton capable de consoler, qu'il leur conseilloit de mettre ordre à leurs affaires spirituelles & temporelles. Il vouloit toujours dès le commencement les voir munis des secours de l'Eglise; & travailloit ensuite avec plus de confiance. Il croioit même que Dieu répandoit alors une bénédiction plus abondante sur les remèdes, qu'il ordonnoit

J'ai sous les yeux un *Mémoire sur sa Vie*, écrit quelques mois après sa mort, par une Dame très-célèbre, & qui pendant trente-cinq ans avoit été du nombre de ses amis. Ce *Mémoire* m'apprend, de quelle manière Dieu daigna quelquefois récompenser le zèle de M. Hecquet.

„Lorsqu'il étoit appelé chés des personnes du monde (*j'emploie les propres termes de cette Dame*) son premier soin étoit de profiter de leur état pour les rappeler à Dieu, & les porter à se convertir. J'ai été témoin de plusieurs personnes qui ont changé de vie, & qui lui ont du leur conversion, comme ayant été pour elles l'instrument de Dieu. Je me bornerai à trois exemples, parce qu'ils me sont très-préfens, & que j'en ai eu connoissance par moi-même.

„Le premier, ce fut en 1704. Une Dame entre deux âges, encore belle, Veuve d'une grande condition, & livrée au monde & à tous les plaisirs, l'envoya chercher sur sa réputation. Elle étoit dangereusement malade. Il ignoroit sa vie; mais la manière dont elle répondit à ses questions, & celle dont deux de ses Femmes, aussi mondaines que leur Maitresse, lui parlèrent, ne lui ayant pas permis de douter de la vie, qu'on menoit dans cette Maison; il dit à cette Dame que son mal étoit grand, mais qu'il n'étoit pas sans ressource, & qu'il espéroit que Dieu béniroit ses remèdes; mais que le

„ danger étoit trop grand pour ne pas
„ prendre la précaution de commencer
„ par songer à sa conscience ; qu'il lui
„ conseilloit donc d'envoyer chercher son
„ Confesseur , & d'y mettre ordre ; que
„ pour lui en donner le tems il ne revien-
„ droit que le soir , & ne se propofoit
„ de lui donner des remèdes que dans
„ ce tems-là. En finissant ces paroles
„ il se leva & sortit de la cham-
„ bre. Il n'étoit pas encore sorti de la
„ maison, qu'une des Femmes, qui ser-
„ voient cette Dame, courut après lui,
„ & lui dit qu'apparemment il ignoroit
„ que la Dame, qu'il venoit de voir, étoit
„ Madame de***. & qu'il ne lui auroit
„ point parlé comme il avoit fait, s'il
„ l'eut su. *M. Hecquet* lui répondit qu'il
„ savoit à qui il avoit eu l'honneur de
„ parler, & qu'il ne lui avoit dit que ce
„ qu'il s'étoit cru obligé de lui dire ;
„ & qu'il en étoit tellement convaincu
„ que, si le soir elle n'avoit pas encore
„ mis ordre à sa conscience, comme il
„ croioit ce préalable nécessaire, il se re-
„ tireroit & la suppleroit d'envoyer cher-
„ cher un autre Médecin. La Dame,
„ voyant par cette réponse qu'elle ne
„ pouvoit pas espérer d'être traitée par
„ lui, si elle ne suivoit son conseil ; &
„ d'un autre côté Dieu, qui vouloit
„ se servir de cette voie pour lui faire
„ miséricorde, ayant permis qu'elle re-
„ gardât comme une chose nécessaire à
„ la conservation de sa vie d'être traitée
„ par *M. Hecquet* ; elle se détermina à

„ faire appeller un Prêtre de sa Paroif-
„ se, auquel elle se confessa , & qui lui
„ fit connoître la nécessité de changer
„ de vie , & la grandeur des fautes
„ qu'elle avoit commises. Cette premiè-
„ re vue , n'ayant servi qu'à l'irriter
„ par une espèce de désespoir, qui lui fai-
„ soit regarder comme impossible tout
„ ce qu'on lui montrait de ses obliga-
„ tions ; elle dit à M. Hecquet, lors-
„ qu'il vint la voir le soir ; *Que c'étoit*
„ *donc pour lui apprendre qu'il n'y avoit*
„ *point de salut pour elle , qu'il l'avoit*
„ *obligée d'appeller un Prêtre.* Elle ajou-
„ ta beaucoup d'autres discours, qui mar-
„ quoient son trouble & son agitation.
„ Alors il crut devoir lui parler avec au-
„ tant de douceur, qu'il l'avoit fait avec
„ force le matin , & la consoler par la
„ vue de la grandeur de la miséricorde
„ de Dieu & de la confiance, que les
„ plus criminels y devoient avoir. Il
„ lui fit un court exposé de tout ce que
„ la Religion nous enseigne à cet égard,
„ & l'assurant que, malgré son agitation,
„ il la trouvoit mieux que le matin ; il
„ finit par l'exhorter à mettre à profit la
„ santé, qu'il espéroit que Dieu lui ren-
„ droit. Il lui prescrivit ensuite les re-
„ mède nécessaires. Cette Dame, éclai-
„ rée & fortifiée par de tels discours,
„ renvoya chercher le même Ecclésiasti-
„ que, & se mit sous sa conduite. Ai-
„ dée d'ailleurs par son Médecin, auquel
„ elle ne cacha rien, avec la santé du
„ corps elle recouvra celle de l'ame,

„ dans laquelle elle a persévéré jusqu'à
„ la mort.

„ La seconde personne, dont j'ai à par-
„ ler, étoit une Demoiselle encore jeune,
„ mais maitresse d'elle-même. Elle avoit
„ renoncé à tout établissement, & se
„ croioit fort avancée dans la vertu. M.
„ *Hecquet* la trouva chés un Malade. La
„ Demoiselle, qui le connoissoit de répu-
„ tation, & qui faisoit cas de son estime,
„ crut devoir étaler devant lui tout son
„ zèle. Elle raconta donc avec esprit &
„ vivacité, les différens reproches qu'elle
„ avoit faits en différentes occasions à
„ des Hommes chargés de la conduite
„ des autres, & qui passioient avec rai-
„ son, pour avoir de la lumière & de la
„ vertu, & rapporta avec complaisance
„ ce qu'elle avoit remarqué de leurs dé-
„ fauts. M. *Hecquet*, naturellement op-
„ posé à ce caractère, assés ordinaire
„ aux personnes du Sexe, qui passent
„ pour dévotes, lui repliqua d'une ma-
„ nière brusque, & qui marquoit l'im-
„ probation des louanges indirectes, que
„ cette Demoiselle s'étoit données elle-
„ même par son recit. Toute la Com-
„ pagnie remarqua qu'elle en fut blessée ;
„ mais Dieu, qui avoit fixé ce moment
„ pour son changement de vie, & pour
„ le commencement des graces, qu'il lui
„ vouloit faire, permit qu'au premier
„ mouvement de dépit, succédât un
„ trouble & une crainte salutaire, qu'el-
„ le n'eut commis bien des fautes de
„ la nature de celle, qu'on lui avoit
reprochée,

reprochée, & qu'elle ne fut aussi peu attentive sur elle-même, qu'elle étoit clairvoyante sur les autres. Ces réflexions l'ayant reconciliée en elle-même avec M. Hecquet, elle crut qu'elle ne pouvoit mieux faire que de l'aller trouver, & de lui demander conseil. Il fut, à ce qu'il m'adit, très-surpris de cette visite, & plus encore, du sujet, qui la lui procuroit. Comme il étoit extrêmement humble, il refusa constamment de parler à cette Demoiselle de ce qu'elle devoit faire pour vivre d'une manière plus chretienne; & lui proposa de voir M. Du Guet, qu'elle ne connoissoit que de réputation. Elle y consentit avec joie, pourvu que cela put se passer secrètement. Elle avoit, pour en agir ainsi, des raisons, que M. Hecquet trouva légitimes; & M. Du Guet, de son côté, consentit à ce que l'on prit toutes les précautions possibles, pour que la visite que cette Demoiselle lui rendit fut ignorée. Elle en fut si contente, qu'elle desira de le voir une seconde fois. M. Du Guet, ayant jugé de sa vie passée, comme M. Hecquet, & craignant qu'une longue habitude & le penchant naturel ne fussent toujours un obstacle au salut de cette personne, tant qu'elle resteroit dans le monde, lui conseilla de se retirer dans un Couvent, où sans changer d'état ni prendre d'engagement, elle pût mener une vie convenable à une Vierge chretienne. Elle eut le courage

B

„ d'exécuter cette décision , malgré sa
„ répugnance ; & se retira dans un Mo-
„ nastère très-régulier , où le silence est
„ grand. Son sacrifice ne fut pas long.
„ La première année de sa retraite n'é-
„ toit pas expirée , qu'elle tomba malade
„ & mourut , ayant , en santé comme en
„ maladie , édifié toute la Communauté.
„ La troisième personne , dont j'ai dit
„ que je parlerois , est un Abbé Régulier ,
„ qui jouissoit d'un revenu considérable.
„ C'étoit un homme d'esprit & de Bel-
„ les-Lettres , aimant le monde , & vi-
„ vant d'une manière dissipée & peu con-
„ venable à un Religieux. Il venoit tous
„ les ans à Paris , & logeoit dans une
„ maison de son Ordre , située à peu près
„ dans le quartier où M. *Hecquet* demeu-
„ roit. Sa réputation & la proximité fai-
„ soient que l'on recouroit à lui , quand il
„ y avoit des malades étrangers. Il fut
„ appelé plusieurs années de suite pour
„ cet Abbé. Chaque fois il avoit inuti-
„ lement tenté de lui inspirer une vie
„ plus conforme à ses devoirs. Enfin ,
„ au mois de Novembre 1715 , l'Abbé
„ tomba dangereusement malade. M. *Hec-*
„ *quet* ne lui dissimula point le péril , &
„ lui représenta vivement la nécessité de
„ mettre ordre à sa conscience. Dieu lui
„ ouvrit les yeux & le toucha. Dès qu'il
„ fut en état de sortir , il pria son Mé-
„ decin de lui indiquer un homme habile
„ & éclairé , en qui il pût mettre sa con-
„ fiance. M. *Hecquet* ne crut pas pouvoir le
„ mettre en de meilleures mains que cel-

„ les de M. *Du Guet*. L'Abbé n'hésita
 „ point à suivre ce conseil ; mais il avoit
 „ aussi ses raisons pour ne consulter M.
 „ *Du Guet* qu'en secret. Dès la premiè-
 „ re conférence , il se détermina à se de-
 „ mettre de son Abbaye , où il paroissoit
 „ qu'il n'étoit pas entré d'une manière
 „ Canonique. Il envoya sa démission a
 „ M. le Cardinal de Noailles , alors Chef
 „ du Conseil de Conscience , qui le força
 „ de reprendre une nouvelle Nomination
 „ par le conseil secret de M. *Du Guet* ,
 „ de qui j'ai su qu'il n'avoit eu presque
 „ rien à ajouter aux conseils que M.
 „ *Hecquet* avoit donnés à cet Abbé. Celui-
 „ ci s'en retourna sur le champ à son
 „ Abbaye , & n'est pas revenu depuis à
 „ Paris “.

En 1709. M. *Hecquet* alla prendre les
 eaux à Bourbon , pour une espèce de
 Rhumatisme gouteux , dont il avoit senti
 les premières atteintes pendant son se-
 jour à Port-Royal. Depuis son retour à
 Paris ce mal s'étoit fort diminué ; mais au
 bout de quelques années il en fut si con-
 siderablement incommodé , qu'il crut de-
 voir recourir au seul remède capable de
 lui procurer quelque espèce de soulage-
 ment. Pendant le séjour , qu'il fit à Bour-
 bon , il fut touché de l'ignorance qu'il
 trouva dans ce Pays , & de la disette de
 bons Livres. Il en écrivit à la Dame ,
 Auteur du *Mémoire* , dont je viens de
 rapporter un long fragment. A trois dif-
 férentes fois elle en acheta pour environ
 trente pistolles , qu'elle lui fit tenir. Les

eaux, ainsi qu'il l'avoit prévu, lui firent af-
 fés peu d'effet, & même sa santé depuis a
 toujours déperî „ Quelques jours avant
 „ de partir, il me dit: (c'est toujours la
 „ même Dame qui parle) Qu'il ne comp-
 „ toit point guérir de son Rhumatisme,
 „ & qu'il espéroit seulement l'adoucir
 „ & en diminuer la douleur. Depuis ce
 „ tems je l'ai toujours vu envifager la
 „ mort, comme peu éloignée, & plus
 „ occupé que jamais à s'y préparer. Ce
 „ n'est pas que pour cela il en parlât beau-
 „ coup ni à bien des personnes, mais
 „ seulement à ceux à qui il donnoit sa
 „ confiance & dont le nombre étoit pe-
 „ tit. Il n'en étoit pas plus triste, quoi-
 „ qu'il fut souvent très-souffrant, & que
 „ son visage le marquât “.

En 1710. il fut choisi pour Médecin de
 l'Hopital de la Charité. Ce poste conve-
 noit à sa tendresse pour les Pauvres. Aussi
 s'imposa-t-il la loi d'aller plusieurs fois
 par jour voir tous les Malades de cet Ho-
 pital, & de passer un tems considéra-
 ble auprès de ceux qui lui paroissent
 avoir le plus de besoin de ses secours.
 Mais ses forcés ne répondant point à ses
 desirs, ses amis le forcèrent d'abandon-
 ner cet emploi. Quelque tems après on
 voulut lui donner une place de Méde-
 cin de l'Hotel-Dieu. Plusieurs personnes
 le sollicitèrent en vain d'accepter ce que
 beaucoup d'autres briguoient. Sa ma-
 nière de pratiquer ne lui permettoit pas
 de se charger de tout un monde de Ma-
 lades. Il aimait toujours mieux se con-

sacrer au service de quelques Communautés, qu'il quittoit à mesure que sa santé s'affoiblissoit, en se réservant toujours pour les plus pauvres; ce qu'il continua jusqu'à sa retraite.

Malgré tout le tems que la multitude de ses Malades lui prenoit, il ne relâchoit rien de ses études, & l'on a remarqué qu'au milieu de ses plus grandes occupations, il avoit une fois passé vingt-quatre nuits de suite sans se coucher, pour approfondir des matières sur lesquelles il ne se trouvoit pas affés instruit. De-là sont venus ces nombreux Ouvrages, qu'il a consacrés à l'avancement de son Art. Des Études toujours continuées, des Extraits sans nombre & raisonnés, des Relations avec tous les Savans Médecins de l'Europe le mettoient en état d'écrire dans un tems où d'autres auroient à peine trouvé le moyen de faire quelques lectures. Mais il avoit su se procurer tout le loisir, dont il avoit besoin, par ses veilles, par la courte durée de ses repas, & par sa manière d'aller dans la Ville. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait aquis cette prodigieuse érudition, que l'on voit répandue dans tout ce qu'il a fait imprimer.

Ce qui d'abord anonça ses talens pour écrire ce furent les *Thèses*, qu'il proposa dans les Ecoles de Médecine de Paris, lorsqu'il y prit ses Degrés. Dans la première, qu'il soutint (a) le 26. de Jan-

(a) Me Bertin Simon Dieuxvoie en fut le Président.

vier 1695. il examine (a) si les fonctions de l'Economie animale sont opérées par les Ferments, & conclut pour la négative. La seconde (b) est du 13. d'Octobre de la même année. Elle a pour but, d'établir que (c) c'est dans l'usage convenable des alimens, que l'on doit chercher la guérison des Maladies chroniques. Dans la troisième, soutenue (d) le 12. de Janvier 1696. il prouve que les (e) Maladies ne tirent point leur origine de l'amas des Sérosités, mais que celles-ci sont la suite des Maladies. Le but d'une quatrième (f) Thèse du 6. de Février 1698. est de venger la Médecine contre ceux qui lui reprochent (g) d'avoir peu de remèdes.

Six ans se passèrent sans que M. Hecquet fit rien imprimer. En 1704. il donna quelques soins à l'Edition qui se faisoit à Lyon des Ouvrages de M. Baglivi, fameux Médecin de Rome, & l'enrichit d'une Préface écrite avec beaucoup d'élégance & de netteté, dans laquelle il expose la nature des Ouvrages de M. Baglivi, rend compte des Additions faites à cette Edition, & répond à ce qu'on avoit mal à propos opposé de bouche

- | | |
|--|--|
| (a) <i>An Functiones à Fermentis.</i> | (e) <i>An Morbi à serosa Cellulose?</i> |
| (b) Présenté par Me Clau de Pulton. | (f) Soutenue par Me Philippe-Bernard de Bordesgarais, & M. Hecquet y présentant. |
| (c) <i>An Chronicorum Morborum Medicina in Alimento.</i> | (g) <i>An Remediorum cura supellex.</i> |
| (d) Présenté par M. Aforti, le Père. | |

& par écrit à l'Auteur. Il y traite aussi d'une manière très-savante de l'usage, des différences & du choix des Systèmes; & sur-tout de l'utilité de celui de M. Baglivi, fondé sur la découverte de la *Fibre morrice*, dont cette Préface fait voir l'excellence & les avantages. La même année vit paroître deux Thèses de la composition de M. Hecquet. Dans la première, il prouve que la (a) Saignée remédie au défaut de la Transpiration insensible. (b) La nécessité d'ordonner la boisson aux malades & le danger de la leur refuser, sont deux points établis dans la seconde. Elles furent soutenues (c) l'une & l'autre dans les Ecoles avec un applaudissement presque général.

Il donna dans la suite une Traduction de sa Thèse sur la Saignée. Il en fut parlé dans le Journal des Savans, & M. Hecquet crut qu'on avoit eu dessein de le tourner en ridicule. Il prit aussitôt la plume pour la défense des Principes qu'il s'étoit efforcé d'établir. Mais comme sa Réponse ne put passer au Sceau, parce qu'on la qualifia d'*Ouvrage plein d'invectives*, il prit le parti de la faire imprimer secrètement. Voilà quelle fut l'occasion du premier Livre qu'il publia sous ce titre : *EXPLICATION PHYSIQUE & Méca-*

(a) *An impedita Transpirationi sanguinis missio?*

(b) *An Fetus ægris interdiciendus?*

(c) La première par M. Antoine Pepin, le 7. de Février, M. Hecquet y

présidant; & la seconde, par M. Jean Hermès, le 21. du même mois, M. Hecquet y présidant pour M. Honoré Michélet premier Médecin du Roi d'Espagne.

nique des effets de la Saignée & de la Boisson, dans la Cure des Maladies, avec une Réponse aux mauvaises plaisanteries, que le Journaliste de Paris a faites sur cette Explication de la Saignée. (a) Une Préface le présente d'abord, & rend compte de l'occasion & des aventures de cet Ouvrage. On trouve ensuite la Traduction de la Thèse sur la Saignée, précédée d'un Avertissement, qui contient les raisons que l'on avoit eues de la composer. L'Extrait du Journaliste vient après, suivi de la Réponse, qui dans quelques endroits a réellement trop de vivacité. Mais il faut avouer aussi que l'apparence de ton ironique qu'a l'Extrait, n'étoit que trop capable d'exciter la bile d'un Auteur Picard. La dernière Pièce du Volume est la Thèse sur la Boisson, avec un Avertissement, qui contient les raisons que M. Michelet premier Médecin du Roi d'Espagne, eut de procurer la composition de cette Thèse, dont il devoit être le Président. L'Auteur de l'Extrait de la Thèse sur la Saignée (b), ne laissa pas M. Hecquet sans réplique. Il le refuta savamment dans un Livre qui parut en 1710. avec ce titre : REMARQUES de Médecine sur differens sujets, principalement

(a) C'est un petit in-12. Le Frontispice porte à Chamberi chés Jean Gorin, 1707. Mais le Livre fut réellement imprimé en France.

(b) In-12. à Paris, chés Laurent d'Houris. Cet

Ouvrage est muni des Approbations de M. Vernage Docteur Régent & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & de MM. Du Frêne & Philippe Douté, Docteurs Régens.

sur

sur ce qui regarde la Saignée, la Purgation, & la Boisson, Par M. NICOLAS ANDRI, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur & Professeur Royal. On s'attend bien que je ne m'aviserai pas d'entrer ici dans le détail de cette querelle littéraire : il ne m'appartient (a), ni d'adjudger la victoire à l'un des deux Combattans, ni de vouloir les concilier. Ce sont deux grands Maîtres, qui soutiennent des Hypothèses contraires, & qui tendant au même but par des voies différentes, ne peuvent pas manquer de se réunir dans le seul point essentiel, c'est à dire dans la guérison des Maladies.

En 1708. M. Hecquet fit imprimer (b) ses Dissertations, DE L'INDECENCE aux hommes d'accoucher les Femmes, & de l'obligation aux Femmes de nourrir leurs enfans : pour montrer par des raisons de Physique, de Morale & de Médecine, que les Mères n'exposeroient ni leur vie ni celle de leurs enfans, en se passant ordinairement d'Accoucheurs & de Nourrices. Dans la première Dissertation, Ouvrage dicté par la raison & la piété, l'Auteur s'élève fortement contre un abus qu'on ne doit pas espérer de voir finir. Après avoir prouvé par un détail d'érudition curieuse, que les Accoucheurs, inconnus à toute l'Antiquité, sont de très-fraiche datte, & que dans toutes les Nations on s'est toujours servi de Sages-femmes, il établit, 1°. Que l'usage des Accoucheurs n'est

(a) Non nostrum inter vos tantas componere lites. (b) A Trévoux, chez

pas moins contraire à la pudeur naturelle, qu'aux maximes du Christianisme ; 2°. Qu'ils n'ont rien qui les rende supérieurs aux Sages-femmes, & qu'ils ne pourroient être admis que dans ces cas extrêmement rares, où l'on mandoit autrefois les Chirugiens, c'est-à-dire quand il est nécessaire d'appeler les Femmes au secours de la nature : 3°. Que la coutume de se servir d'Accoucheurs est moins un usage à recevoir, qu'une entreprise à réprimer : 4°. Que les Femmes sont aussi capables de pratiquer les accouchemens, que les hommes. M. de Vaux, célèbre Chirurgien de Paris, a prétendu refuter cet Ouvrage par une courte (a) Dissertation qui le laisse subsister tout entier, sans l'avoir même effleuré. M. Hecquet montre d'abord dans la seconde Dissertation que les Meres sont obligées par le droit naturel de nourrir leurs enfans ; ce qu'il prouve en particulier par les suites de l'Accouchement, qui manifestent l'intention de la nature. 2°. Il examine si l'on s'est toujours servi de nourrices, & prouve que ce qui s'en trouve dans les livres des Anciens n'autorise point les Meres à se décharger sur d'autres d'une obligation indispensable. 3°. Il indique les dangers que l'on fait courir aux Enfans, que l'on

(a) On la trouve dans la II. Partie du tome III. des Mémoires d'Histoire & de Littérature, imprimés chez Simart. Elle a pour titre: Dissertation concernant la Chirurgie des Accouchemens, tant sur son origine, que sur le progrès qu'elle a fait en France jusqu'à présent.

met en nourrice, & ceux auxquels s'exposent les Mères qui ne nourrissent point leurs Enfans. 4°. Il détaille les inconvéniens qui résultent de l'usage des Nourrices par rapport à l'union des Familles & par rapport au bien des Etats. 5°. Il expose la fausseté des motifs sur lesquels les Mères se dispensent de nourrir. 6°. Il établit les véritables causes de dispense. 7°. Enfin il enseigne les précautions que doit prendre une Mère obligée de se servir de Nourrice, & donne quelques conseils importans sur le choix des Sevreuses. Chacune de ces Dissertations est précédée d'un Avertissement sur les motifs, qui les ont fait entreprendre & publier. Les raisons Physiques, Morales & Chrétiennes sur lesquelles l'Auteur se fonde, paroissent mises dans un si grand jour, que l'on n'apperçoit pas ce qu'on pourroit y répondre.

La même année 1708. vit paroître le *Traité des Dispenses du Carême* (a), &c. Il reparut (b) ensuite en 1715. avec des additions considérables, sous ce titre : *TRAITE' des Dispenses du Carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la Mécanique du Corps les rapports naturels des Alimens maigres avec la nature de l'Homme ; & par l'Histoire, par l'Analyse, & par l'Observation, leur convenance avec la santé. Seconde Edition revue, corri-*

(a) In-12. à Paris une seconde Edition en chez Frédéric Leonard. 1709. avec quelques legers

(b) Il s'en étoit fait changemens.

*gée & augmentée par l'Auteur de deux Dissertations, l'une sur les Macreuses & l'autre sur le Tabac (a). Un Médecin tel que M. Hecquet, chez qui l'étude de la Religion avoit précédé celle de la Médecine, qu'elle accompagnoit toujours, ne pouvoit voir sans douleur les saintes loix du Jeûne Ecclésiastique négligées ou méprisées, sans que son zèle s'échauffât. Ce fut le motif qui lui mit la plume à la main, non pour combattre l'usage légitime des *Dispenses*, que la sage condescendance de l'Eglise a cru devoir accorder à la foiblesse de ses enfans, mais pour établir les cas où l'on peut légitimement y recourir. Son Ouvrage a trois parties.*

Dans la première, après avoir fait voir que le trop d'amour pour la vie, ou le trop d'inquiétude pour la santé cause les frayeurs que l'on a du Carême, qui n'a rien de fort extraordinaire en lui-même, ni de trop austère; il examine en général quels sont les alimens qui conviennent le plus particulièrement à l'homme, & pose d'abord ce grand Principe, que *La nourriture la plus propre à l'homme, est celle que l'estomac digère plus parfaitement, & dont le sang s'accommode le mieux.* Une courte explication de la manière dont s'opère le broyement, qui fait la Digestion, & des raisons qui lui font rejeter l'opinion des *Ferments*, le conduit à conclure que *Les alimens les plus sains & les plus naturels sont ceux qui se broyent le*

(a) 2. Vol. in-12. Paris, François Feñnier.

plus aisément, & dont les fucs sont analogues ou semblables aux fucs qui servent à l'entretien de la vie. Ces qualités se trouvent réunies dans les fruits, dans les grains, dans les racines, dans les herbes & dans les légumes; & c'est ce qui se porte à leur donner la préférence sur tous les autres alimens. Il entre sur chacune de ces choses dans le détail le plus curieux & le plus utile. Il passe ensuite aux Poissons, inconnus dans les Jeûnes de l'ancienne Eglise. Poisson de mer, Poisson d'eau douce, Poisson salé, Testacées, Coquillages, tout est examiné, du moins les espèces les plus communes. Il prouve qu'après les fruits de la terre ce sont les alimens les plus propres à l'homme. Pour les Amphibies, dont on fait usage en Carême, comme les Tortues, les Loutres, les Macreuses, les Pilets, les Blairies & quelques-autres, il ne les considère que comme des Oiseaux, ou des animaux terrestres: C'est pour cela qu'il s'étonne que l'on ait pu se permettre ces fortes d'alimens dans les jours de Jeûne & d'Abstinence. La Grenouille seule trouve grâce à ses yeux. Sa chair a, selon lui, des fucs, dont les qualités paroissent les mêmes que celles des fucs de la chair de Poisson. Il fait voir ensuite que les maux dont on rejette la cause sur le Carême, sont des suites naturelles, ou de l'habitude de manger de la chair, ou de l'intempérance, ou de la disproportion des boissons avec les alimens solides, ou de la variété des mets, que l'on se permet en

Carême, ou de la nature & de l'excès des affaïonnemens. Ce dernier article le fait passer à l'examen des différentes sortes de choses qui peuvent entrer dans la préparation des alimens maigres. Tous ces détails, qui sont immenses, le conduisent à son objet principal. Il fait voir la nécessité, la nature, l'antiquité, l'étendue, & la différence des *Dispenses*. Il établit les raisons sur lesquelles on peut les demander & les donner ; les regles qu'il faut suivre, & les précautions qu'il faut apporter en les accordant, & de quelle manière il en faut user ; enfin à qui l'on doit s'adresser pour les obtenir. Il traite aussi des moyens d'adoucir l'Abstinence, & de rendre le maigre supportable, & des raisons de permettre l'usage des œufs. Cette portion de la première partie est un mélange de Physique, de Théologie, & d'Erudition Ecclésiastique.

La seconde Partie offre encore la Théologie jointe à la Physique. M. Hecquet s'y propose d'expliquer la nature & les avantages du Jeûne. Il entreprend d'abord de faire voir, en passant, qu'il est plus convenable de manger peu que de manger beaucoup, & de faire deux repas que de n'en faire qu'un seul. Il prétend même, malgré l'opinion commune, que le repas du soir doit être plus ample que celui du matin. Il montre ensuite l'antiquité du Jeûne ; il le trouve établi dans tous les tems & dans toutes les Religions. Il détaille tout ce qui concerne le Jeûne des Chrétiens, & fait voir en quoi consiste

véritablement sa pratique, quelles causes peuvent exempter de l'observer, suivant quelles règles on peut en dispenser, & quels sont les cas, où l'on peut légitimement en mitiger la rigueur.

La troisième Partie traite de la Boisson en Carême. Selon l'esprit de l'Eglise, l'obligation du Jeûne entraîne celle de quelque retranchement dans la Boisson. La plus simple & la moins nourrissante est la plus conforme à l'intention de la nature. Elle ne doit servir que de délayant, pour aider la digestion des alimens, & de véhicule pour porter le suc nourricier aux différens canaux par lesquels il doit passer. L'eau, la seule boisson donnée par la nature, devoit donc être préférée à toutes les autres. L'ancienne Eglise interdisoit l'usage du vin les jours de Jeûne; ce qui s'est perpétué jusqu'au huitième Siècle, que la Discipline s'est un peu relâchée sur ce point. La sévérité de l'Auteur ne va pourtant pas jusqu'à faire un crime du vin pris modérément pendant le Carême. Il n'en propose alors l'abstinence entière que comme un sacrifice, qui *couteroit plus à la volupté qu'à la nature*, & qui feroit moins perdre à la santé que gagner à la pénitence. Après quelques réflexions sur la nature des Liqueurs *enivrantés*, il examine les avantages & les inconvéniens des Boissons les plus connues, & souhaite que pendant le Jeûne on s'interdise au moins toutes ces Liqueurs spiritueuses, qui, selon lui, ne sont pas moins contraires à

la fanté, que funestes à la vertu. Les Boissons chaudes, telles que le Thé, le Caffé, le Chocolat, sont examinées à leur tour avec un détail très-curieux d'Histoire & de Physique. Il semble à l'Auteur que leur usage modéré pourroit par indulgence remplacer celui du vin. Il débat aussi la question, si la boisson rompt le Jeûne, & se décide pour l'affirmative par des raisons qui paroissent sans réplique, accordant seulement un peu d'eau pour appaiser l'ardeur de la soif. Il fait mieux; il donne les moyens de la prévenir; & termine son Traité par l'examen des raisons sur lesquelles on peut accorder la permission de boire en Carême hors des repas.

On a vû par le titre de l'Ouvrage, que le Tabac fait aussi la matière des observations de l'Auteur. Quoique ce ne soit pas proprement un aliment, *M. Hecquet* prétend qu'il rompt le Jeûne, parce qu'il nourrit en quelque sorte, en consolidant, en fortifiant, en s'opposant à la dissipation des sucs nourriciers. C'est pour cela qu'il en interdit l'usage pendant le Jeûne, ou qu'il le restreint du moins aux heures des repas. Cette décision ne paroitra point trop extraordinaire, quand on sçaura qu'en général il regarde le Tabac comme pernicieux, de quelque manière qu'on en fasse usage. L'importance du sujet & la multiplicité des matières traitées dans cet Ouvrage, sont cause que je me suis ici plus étendu que je n'ai dessein de faire sur tous les autres.

Les agréables & sçavans Paradoxes (a) avancés dans le *Traité des Dispenses*, &c. ne furent pas généralement approuvés : M. Andri leur opposa l'Ouvrage qu'il fit imprimer en 1710. sous ce titre : (b) *RÉGIME du Carême considéré par rapport à la nature du corps & des alimens. En trois Parties ; Où l'on examine le sentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres sont plus convenables à l'homme que la viande : où l'on traite, à ce sujet, de la qualité & de l'usage des légumes, des herbes, des racines, des fruits, des poissons, &c. Et où l'on éclaircit plusieurs questions touchant l'Abstinence & le Jeûne, suivant les principes de la Physique & de la Médecine ; entre autres, si l'on doit défendre en Carême l'usage de la Macreufe & du Tabac.* Le même Ouvrage augmenté considérablement & retouché dans toutes ses parties, fut réimprimé trois ans après (c) avec ce nouveau titre : *TRAITÉ des alimens du Carême, où l'on explique les différentes qualités des légumes, des herbes, des racines, des fruits, des poissons, des amphibies, des assaisonnemens, des boissons*

(a) J'emprunte cette expression d'une Lettre de M. Fagon, en date du 2. Juillet 1711. par laquelle il prie M. Hecquet de le dispenser d'accepter la Dédicace d'un de ses Ouvrages. Il est bon, lui dit-il, de vous conserver des Avocats, qui ne paroissent point intéressés. Réservez-moi donc, Monsieur, pour cet usage ; laissez-moi libre défenseur de vos sçavans & agréables Paradoxes.

(b) In-12. Paris, J. B. Coignard.

(c) En 1713. à Paris, chez J. B. Coignard, en 2. vol. in-12.

34 *Vie de M. Hecquet.*
 même les plus en usage , comme de l'eau ,
 du vin , de la biere , du cidre , du thé , du
 caffè , du chocolat : & où l'on éclaircit plu-
 sieurs questions importantes sur l'Abstinence
 & sur le Jeûne , tant par rapport au Carê-
 me , que par rapport à la santé. L'Auteur
 s'attache par-tout à réfuter les principes
 établis par M. Hecquet , tant sur la nature
 des alimens maigres & des avantages, qui
 peuvent en revenir pour la santé , que
 sur la Digestion opérée par le broyement.
 Cet Ouvrage est fort méthodique , très-
 bien écrit & très-bien raisonné. La dé-
 fense expresse de M. Andri m'empêche de
 m'étendre sur les louanges qu'il mérite ;
 mais sa modestie ne doit pas s'offenser , si
 j'ajoute qu'en lisant son Livre , après ce-
 lui de M. Hecquet , on fera parfaitement
 instruit de tout ce qu'il faut sçavoir tou-
 chant les différentes matières qu'ils trai-
 tent l'un & l'autre.

Les nouveaux principes que M. Hecquet
 avoit annoncés touchant la Digestion ,
 trouvèrent encore d'autres contradicteurs
 que M. Andri , M. de Vieussens le pere ,
 Docteur de la Faculté de Médecine de
 Montpellier , Médecin du Roi , Associé
 de l'Académie des Sciences de Paris , &
 Membre de la Société Royale de Lon-
 dres , se déclara contre , par un Ecrit : De
 la nature & des propriétés du Levain de
 l'Estomac , inséré dans les Mémoires de
 Trévoux. Les Journalistes , en donnant
 l'Ecrit de M. de Vieussens , invitèrent M.
 Hecquet à prendre la défense de son Si-
 stème de la Trituration. Lui-même en ten-

fit la nécessité. C'est ce qui fit qu'il se hâta d'instruire le Public de ce qu'il méditoit sur ce sujet, par de courtes Remarques sur la Differtation de M. de Vieussens. Elles parurent sous ce titre : *De la Digestion des alimens, pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un levain, mais par celui de la Trituration ou du broyement, contre l'article XIII. des Mémoires de Trévoux, en Janvier 1710.* Ces Remarques contiennent tout le plan de l'Ouvrage qu'il projettoit & combattent pied à pied tout ce que M. de Vieussens avoit dit en faveur des levains. M. Hecquet lui répondit ensuite plus en détail dans le Chapitre XVII. de la premiere Partie de son *Traité de la Digestion.*

Le 28. de Janvier 1712. il fit soutenir (a) dans les Ecoles de Médecine une Thèse dans laquelle il examine (b) si les maladies viennent du broyement des Solides, & conclur pour l'affirmative. Cette Thèse fut en quelque sorte l'annonce de son Ouvrage sur la même matière, qui parut la même année sous ce titre : *De la Digestion des alimens, & des maladies de l'estomac, suivant le système de la Trituration ou du Broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie.* (c) Il est muni des Approbations de seize (d) des plus célèbres Confrères de l'Auteur.

(a) Par M. J. B. Th. Martinet, M. Hecquet présida.

(b) *An Morbi à Solidorum tritu?*

(c) In-12. Paris, Casvelier.

(d) Les Approbateurs du *Traité de la Digestion.*

36 *Vie de M. Hecquet.*

M. Hecquet dans une sçavante Préface rend compte des raisons qui lui firent entreprendre cet Ouvrage. Il le défend contre le préjugé qui pourroit naître de l'idée d'un nouveau système, & s'étend sur les avantages & les inconvéniens qui résultent pour la Médecine de ce qu'on appelle Système. Il fait ensuite l'énumération de tout ce que son Art peut gagner par le moyen de la *Trituration*, qui peut conduire à la guérison de bien des maladies accoutumées à ne point céder aux remèdes. Il finit par exhorter ses Confrères à faire une étude profonde d'un Système, qui lui paroît conforme en tout aux vues de la nature, & qu'il ne croit fondé que sur des raisons de pratique & d'usage.

Le *Traité de la Digestion* a deux Parties (a), la première est occupée toute-

sont MM. le Moine Docteur Régent, & l'ancien des Doyens de la Faculté; De la Carlère Docteur Régent. Médecin ordinaire du Roi, & premier Médecin de M. le Duc de Berri; Maillard, Bellère, Gelli, Thuillier, & Finot, Docteurs Régens; Lisse & Lémeri, Docteurs Régens, & de l'Académie Royale des Sciences; Berger Docteur Régent, Médecin ordinaire du Roi, & Membre de l'Académie Royale des Sciences; Reneaume Docteur Régent, Professeur des Ecoles, & Mem-

bre de l'Académie Royale des Sciences; Du Tal, Docteur Régent & Professeur de Pharmacie; Azévedo, Docteur Régent, & Professeur des Plantes; Pepin Docteur Régent & Professeur des Ecoles; Winslow Docteur de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie Royale des Sciences; Du Vernai Médecin du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences; & Professeur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin du Roi.

(a) J'avertis que dans le Précis que l'on va lire,

entière à développer les différentes parties du Système de la *Trituration*. L'Auteur commence d'abord par donner l'idée de la *Digestion de l'estomac*. Selon lui, c'est une opération naturelle par laquelle les aliments sont mis en état de servir à la nutrition. Pour celle-ci, c'est une autre opération par laquelle les aliments ainsi préparés s'appliquent aux parties qui ont à se nourrir, & s'y incorporent. Ainsi la *Digestion* n'est point une production de nouvelles substances; c'est un développement de celles qui sont dans les aliments, une désunion, une séparation, une dissolution des matières. Ce n'est donc point des Principes, mais des *Parties intégrantes*, que la *Digestion* dissout; & ces *Parties intégrantes*, en perdant leur forme, sans quitter leur nature, restent propres à se corporifier, ou à composer des parties semblables à celles dont elles sont comme les décombres ou les débris. Cette idée de la *Digestion* anéantit la transmutation des aliments en nouvelles substances. C'est d'après quelque chose de cette nature qu'il falloit partir pour réfuter les Systèmes décriés de l'*Elixation*, de la *Putréfaction*, de la *Macération* & de la *Fermentation*. De courtes reflexions suffisoient pour anéantir les premiers. Le dernier, comme le plus accredité, quoiqu'il datté à peine d'un siècle, demandoit une réfutation plus étendue. C'est dans la nature du Sang & dans la structure des Parties

aussi bien que dans tous les autres, je ne fais qu'exposer les idées de M. Hecquet, & que je ne dis rien de moi-même. Ce qui soit dit une fois pour toutes.

solides & des Organes, que M. Hecquet trouve de quoi combattre en détail le Système des *Fermens* & du *Levain de l'estomac*, en même tems qu'il établit solidement celui de la *Trituration*. Il est certain du moins qu'on ne peut rien repliquer à ce qu'il répond au reproche de nouveauté, que l'on faisoit à ce Système. Il doit sa naissance au célèbre *Erasistrate*, qui vivoit six cens ans avant *Galien*. *Dionysius Aegæus*, autre sçavant Médecin, l'avoit adopté dans un Ouvrage, dont la Bibliothèque de *Photius* nous a conservé l'Extrait. On en trouve même des traces dans *Cicéron*. Celui de la *Fermentation*, reçu par le commun des Médecins, a pour père M. *Willis*, ou peut-être *Van-Helmont*. Cette première Partie finit par une idée des *Sécrétions*, ou de l'*Economie animale*, expliquée par la *Trituration*.

La seconde Partie traite des *Maladies de l'estomac*. Un *Avertissement* la précède, & fait voir les avantages que la Doctrine de la *Trituration*, qui est la science des Solides, a sur la Doctrine de la *Fermentation*, qui est la science des Fluides. Ce sont de nouvelles causes de maladies, & par conséquent de nouvelles manieres de proceder à leur guérison. En vain prétendrait-on que les Systèmes sont indifférens puisque les *Indications* & les *Effets* des remèdes sont toujours les mêmes. La science des Solides oblige à se conduire d'une manière toute différente de ce que l'on avoit fait jusqu'alors. Elle enseigne les moyens de prévenir les fautes que l'on

avoit commises, en s'attachant à la science des Fluides. Elle dévoile les raisons de certains succès, dont la Médecine ne pouvoit rendre qu'un mauvais compte. Un de ses plus grands avantages sera de tenir le Médecin dans une attention continuelle. Plus connoisseur en maladies, il sera plus exact dans ses observations, & plus sûr dans sa pratique. Les nouveaux secours que la *Trituration* offre à la Médecine, s'étendent jusqu'à fournir des vûes pour la guérison des maux incurables; & peut-être menera-t-elle jusqu'à trouver les remèdes qui leur conviennent.

Le Traité des Maladies de l'estomac, en rapporte l'origine aux changemens qui se font dans la pression des vaisseaux; & montre qu'il est absurde de recourir, pour la trouver, à la Fermentation des Fluides. Il est certain qu'en général les Digestions mal faites sont les causes des maladies de l'estomac. Mais ce qu'on attribue à son trop de chaleur ou de froideur, à son relâchement, ne sçauroit être l'effet de ces prétendues causes. L'estomac n'a point de chaleur qui lui soit particulière. Il a, comme les autres Viscères, sa part de celle qui, répandue dans toute la machine, doit contribuer à toutes les coctions, à toutes les digestions qui s'y doivent opérer. Sa prétendue froideur est moins une cause, qu'un effet de maladie, & son relâchement est une impossibilité. C'est ce que l'Auteur prouve, en montrant que tout ce qu'on expliquoit insuffisamment par la *Fermentation* & la varié-

té de ses accidens , s'explique aisément & nettement par la *Trituration*. C'est l'*Action* du broyement , plus ou moins forte , qui satisfait à tout : action d'autant préférable à l'Acide , qu'il est indubitable qu'elle existe dans les vaisseaux , puisqu'ils ont tous leur fistole ou contraction , leur pression , leur oscillation , ou ressort , au lieu que l'Acide ne se trouve dans le sang , ni dans le tems de santé ni dans celui de maladie. L'estomac étant un des principaux organes de la machine animale , on ne sçau-roit douter que sa fonction ne regle celles de tous les autres. Elles en empruntent leur perfection. C'est donc dans les défauts de la *coction* ou *digestion* , qu'il faut chercher les causes des maladies de l'estomac. Or ces défauts ne viennent que de ceux du broyement. C'est ce que l'Auteur établit en expliquant comment ces différentes maladies se forment , & comment les remèdes agissent pour les guérir. Toutes ces maladies & les remèdes qui leur sont propres sont examinés chacun en particulier.

En 1730. M. Hecquet fit réimprimer cet important Ouvrage , & l'augmenta d'un premier volume , qui contient d'abord un *Discours préliminaire sur l'étendue de la Trituration par toute l'Economie animale saine & malade* : où après avoir expliqué dans une première partie l'usage & l'action des principaux remèdes , sur-tout de la saignée & de la purgation , l'on répond dans la seconde au *Traité de l'usage des saignées* de M. Silva. Cet illustre Praticien avoit attaqué ce que M. Hecquet avoit dit

dit dans ses *Observations sur la Saignée*, touchant les différentes saignées & l'extrême précaution avec laquelle on doit faire usage de celle du pied. La personne de M. *Silva*, dans cet Ouvrage, est aussi ménagée, que son Système l'est peu. Pendant que M. *Hecquet* n'oublie rien pour mettre en poudre le *Traité de l'usage des Saignées*, il se fait une loi de rendre partout justice au mérite d'un Confrère, qu'il estimoit infiniment. On trouve ensuite cinq *Lettres*. La première, *sur la Révulsion* ou la manière de la procurer. La seconde, *sur la Révulsion dans les Maladies chroniques*, où l'Auteur fait voir les causes des *Maladies incurables dans cette Révulsion omise, imparfaite, ou manquée dans ces Maladies*. La troisième *Lettre* contient un *nouveau Système sur la Saignée*, qui fait voir dans les connoissances de l'*Anatomie moderne* la nécessité de ce remède pour le rétablissement de la santé. & sa sûreté pour la prolongation de la vie. La quatrième est *sur l'incompétence du Kermès mineral pour l'usage de la Médecine*, prouvée par la connoissance de sa nature, & l'incertitude de ses succès; & incidemment sur le *Lilium de Paracelse*. Enfin la cinquième *Lettre* roule sur les *Maladies des yeux*, pour expliquer ce qui en a été dit dans le *Traité des amers*; autre Ouvrage de M. *Hecquet*, dont je parlerai dans son lieu. M. *Petit* sçavant Médecin de Montpellier, & Membre de l'Académie des Sciences, attaqua cette dernière *Lettre*; mais l'Auteur ne crut pas devoir entrer en dispute, & se con-

42 *Vie de M. Hecquet.*

tenta de lui répondre par une Addition ; où pour le fonds des difficultés il renvoye à sa Lettre même, qui répond à tout.

Le Tome II. renferme le *Traité entier de la Digestion & des Maladies de l'estomac ; revu, corrigé & augmenté par l'Auteur, non seulement en quelques endroits ; mais encore de plusieurs réflexions, & d'un Chapitre entier sur l'embarras des premières voies, & la part qu'il a dans les maladies.* On y trouve encore un dernier Chapitre qui répond aux objections du sçavant M. Astruc contre le Système de la Trituration. Elles se trouvent dans un Ecrit réimprimé dans ce Chapitre, & dont le titre est : *Mémoire sur la cause de la digestion des alimens.* C'est tout ce qui se pouvoit dire de plus séduisant & de plus solide en faveur de la Fermentation & des Levains, & c'est aussi ce qui méritoit le plus l'attention de M. Hecquet. Le volume est terminé par le *Mémoire de M. de Vieussens, suivi de sa réfutation, & par la Thèse sur le Broyement, dont j'ai parlé plus haut.*

A peine la première Edition du *Traité de la Digestion* eut-elle paru, que M. Hecquet fut obligé de suspendre ses travaux Littéraires. La *Faculté de Médecine* l'élut pour son *Doyen*, le 5. de Novembre 1712. Son premier mouvement fut de refuser un honneur, dont il se croyoit indigne. Il persista même quelque tems dans un refus dont ses amis s'affligèrent, & leurs instances réitérées eurent bien de la peine à le vaincre. Il ne tarda pas même à se

repentir d'avoir cédé. Dès le 13. de Janvier de l'année suivante (1713.) il voulut abdiquer. Sa mauvaise santé, peut-être même quelques déboires, le portèrent à cette démarche. Mais il ne put obtenir de la *Faculté* qu'elle se prêtât à ses vues. Elle chérissoit trop l'honneur, qui lui revenoit du rare mérite de son Doyen, pour y renoncer si-tôt.

M. *Hecquet*, pendant tout son Décanat, ne fut occupé que de projets, qui pussent faire honneur à la *Faculté*. Dans une Assemblée du 2. de Janvier 1714. il proposa de composer & de mettre au jour un nouveau *Dispensaire* de remèdes ou *Code de Pharmacie*. En 1645. lorsque Philippe Hardouin de Saint-Jacques étoit Doyen, les Médecins de Paris avoient donné pour la première fois un pareil Ouvrage, afin qu'il pût servir à guider les Apoticaire. Ceux-ci n'avoient auparavant pour règles que leurs propres lumières, souvent assez bornées; & les Médecins qui se trouvoient dans l'impossibilité de compter sur les remèdes qu'ils ordonnoient, ne pouvoient être frustrés dans leur attente qu'au préjudice des malades. Le Livre avoit été bien reçu. Le Public s'étoit ressenti des bons effets qu'il avoit produits. Mais depuis étant devenu rare, & la Pharmacie s'étant enrichie de beaucoup de nouveaux remèdes, M. *Hecquet* sentit combien il étoit nécessaire d'en faire une nouvelle Edition augmentée de tous les secours, que la Médecine avoit acquis depuis la

44 *Vie de M. Hecquet.*

première. Sur sa proposition, la *Faculté* se chargea de cet utile travail, & nomma quelques (a) Docteurs pour y procéder avec le Doyen. Pendant le reste de la seconde année de son Décanat, on s'assembla chez lui tous les Vendredis, & l'on travailla sans interruption. Mais l'Ouvrage ne put être achevé. (b)

La gloire de la *Faculté de Médecine & de l'Université de Paris*, fit concevoir à M. Hecquet un autre dessein. Ce fut de bâtir des Ecoles mieux placées & plus dignes de l'une & de l'autre. Le plan en fut dressé par le sieur Balet de Chamblin célèbre Architecte, & remis entre les mains de M. Fagon, alors premier Médecin, que M. Hecquet avoit fait entrer

(a) MM. Dominique de Farci, François Aforti, Philippe Caron, Michel Louis Reneauve de la Garanne Louis Lémeri, Claude de Vergne, Etienne François Geoffroi, Philippe de la Hire, Hyacinthe Théodore Baron, Antoine de Jussieu, Elie Col-de-Villars, & Jean-Baptiste Guérin. Plusieurs Apoticaire célèbres y furent appelés, entr'autres MM. Secand, Pradignac, Geoffroi de l'Académie des Sciences, Janssin, Rousselet, Piat & Villebrun.

(b) Après qu'on l'eut intertompu pendant quelques années, il fut repris & continué sur les remon-

trances de MM. Reneauve & de la Hire Professeurs de Pharmacie, sous le Décanat de MM. Emmerets, Andri, & Geoffroi. L'année 1732. le vit enfin paroître in-4°. chez Cayelier, avec ce titre: *CODEX Medicamentarius, seu Pharmacopœa Parisiensis, ex Mandato Facultatis Medicinæ Parisiensis in lucem edita, M. Hyacinto-Theodoro Baron, Decano.* C'est-à-dire, *DISPENSARE de remèdes, ou Pharmacopée Parisienne, imprimée par ordre de la Faculté de Médecine de Paris, sous le Décanat de M. Hyacinthe-Theodore Baron.*

dans ses vûës , afin qu'il en facilitât l'exécution par son crédit. Les Ecoles étoient en si mauvais ordre , comme il parut par la description , que M. *Renoume* en fit conjointement avec un Architecte , que M. *Fagon* obtint sans peine une *Loterie* pour subvenir à des frais auxquels la *Faculté* , qui ne possède presque rien , n'étoit pas en état de suffire. Mais les autres Médecins de la Cour ayant négligé de joindre leur crédit à celui de M. *Fagon* , & les Doyens , qui succedèrent à M. *Hecquet* , ne s'étant pas donné les mêmes soins , cette *Loterie* ne fut point exécutée , & le projet des nouvelles Ecoles n'eut point de suite.

Comme la piété présidoit à toute la vie de M. *Hecquet* , elle ne l'abandonna pas à la tête de son Corps. Il fit ordonner par Décret , que désormais douze Docteurs Régens , six anciens & six jeunes , assisteroient à la Messe, qui seroit dite dans la Chapelle des Ecoles pour le repos de l'ame de chaque Docteur quelques jours après sa mort ; & qu'on leur donneroit à chacun un Jeton d'argent.

Un des usages de la *Faculté* , c'est que les Doyens distribuent des Jetons en entrant en Charge. M. *Hecquet* satisfit au commencement de 1713. à cette coutume en donnant à chaque Docteur un Jeton d'argent où l'on voit les armes de la *Faculté* d'une part , & de l'autre , un Serpent , qui s'élance vers un Temple élevé dans un endroit escarpé. Pour Légende , on y lit : *Monstrat iter.* (Il enseigne le

chemin.) Cette Devise, ou pour mieux dire, cet Emblème n'est pas obscur. Le Serpent représente *Esculape*, & le Temple le Sanctuaire de la Médecine, c'est-à-dire, l'habileté dans cet Art, où l'on ne parvient que par un travail pénible, désigné par l'effort que le Serpent fait, & par la nature du terrain, où le Temple est bâti. Le même Emblème se trouve répété sur un côté des Jetons que M. Hecquet fit distribuer, lorsqu'il sortit de Charge en 1714. & de l'autre est son Portrait. C'est une partie de l'usage, à laquelle il avoit d'abord refusé de consentir, & qu'il avoit cru remplacer suffisamment par l'Ecuffon de la Faculté. Ses Confrères & ses amis avoient eu beau le solliciter, ils n'en avoient pu rien obtenir, & l'on n'auroit jamais eu son Portrait sans l'adresse de M. *Reneaume* son ami particulier.

Il connoissoit la Dame *Belle*, sœur de la fameuse Mlle *Chéron*, & femme d'un Peintre estimé, laquelle outre le talent de travailler agréablement de miniature, possédoit celui de peindre de mémoire. Quelque incommodité, qu'elle avoit aux yeux, fit naître à M. *Reneaume* l'idée d'une ruse innocente, & lui fournit le prétexte de mener cette Dame chez M. *Hecquet*, comme pour le consulter. Pendant qu'il conversoit avec M. *Reneaume* & M. *Finot*, elle eut le tems de l'examiner & de s'en graver les traits & la physionomie dans la mémoire. De retour chez elle, elle ébaucha son esquis-

se ; & plusieurs visites que M. Hecquet lui fit pour la conduire dans les remèdes qu'il lui prescrivoit , la mirent en état d'achever son ouvrage. M. Belle en fit ensuite la copie en grand ; & l'on ne se cacha plus de M. Hecquet , qui vit que sa résistance avoit été vaine , & qui se prêta , quoiqu'à regret , au besoin que le Peintre avoit de sa présence pour donner les derniers coups à ce Portrait , sur lequel on grava celui des Jetons , dont je viens de parler.

Jusques dans les plus petites choses M. Hecquet voulut donner à la Faculté des marques de son affection & de sa reconnaissance. C'est pour cela qu'avant de sortir de Charge , il orna la Salle des Assemblées d'une belle Pendule , & qu'il en garnit le Bureau de deux Ecrivoires de bon goût.

Les fonctions du *Décanat* retardèrent un peu la publication des différens Ouvrages qu'il méditoit , sans interrompre le cours de leur composition (a).

(a) Je ne fais ici nulle mention d'une Thèse, qui fut soutenue dans les Ecoles le 5. de Janvier 1713. par M. François-Antoine Le Dran , sous la Présidence de M. André Cressé , dans laquelle on examine S'il est des sages ; qui assurent de la puissance des Hommes, autant que le sont ceux qui révoquent de la sagesse des Filles. (AN. ut virginitatibus ; sic virilitatis certa in-

dicia.) Elle a toujours passé pour être de M. Hecquet ; & dans son Eloge qu'on a fait imprimer dans le Tome xxv 111. première partie de la Bibliothèque Française ou Histoire Littéraire de la France , qui s'imprime en Hollande , on la met au rang de ses Ouvrages. Mais c'est à tort. Feu M. Matot Médecin de la Faculté de Paris est le véritable & seul Auteur de cette Thèse.

Vers la fin de 1714. pour accréditer de plus en plus le Siftême de la Trituration, il fit paroître son Traité Latin (a) DES MOYENS de purger la Médecine de sa grossièreté dans la cure des maladies ; Où l'on arrache le masque aux Evacuans, & l'on révèle les fraudes & les impostures, par lesquelles les Purgations deshonnorent & l'Art & celui qui le pratique : Où par l'explication du Mécanisme des Parties, on rétablit les loix, les tems & la méthode de la Purgation : Enfin où l'on anéantit la mémoire des Fermens, en faisant succomber la Fermentation sous les coups du Broyement ; & par le Siftême des Solides, on établit des Etiologies plus solides des maladies, & des manières plus nobles de procéder à leur cure.

On voit par ce Titre que dans un Ouvrage d'assez petite étendue l'Auteur embrasse une matière très-vaste. Au reste il ne fait ici que développer de plus en plus les Principes sur lesquels il s'étoit fondé dans ses Traités des Dispenses du Carême, de la Digestion, & des Maladies de l'Estomac. Il commence par donner la véritable idée des Sécrétions, qui,

(a) DE purganda Medicina à curarem sordibus ; Ubi detecto Evacuantium furo, Purgationum fraudes & impostura ; scandalo Artis & Artificis opprobrio futura, revelantur ; datoque partium Mechanismo, Purgandi leges, tempora, rationes emendate restituntur : Ibiq, Tritus istibus everberata Fermentatione, Fermentorum obliteratur memoria ; tum Solidorum systemate stabiluntur Morborum Etiologiae solidiores & nobiliores Curae. in 12. Paris Gui, l. Carvelier.

selon

selon lui, ne sont point la séparation des sucs purs d'avec les sucs ou matières impures ; mais seulement la division d'une liqueur primitive, obligée de changer de forme par rapport aux différens Canaux qu'elle doit arroser. La Bile, la Lymphe, le Suc Pancréatique, la Pissive, la Salive, sont des sucs, qui chacun ont leur utilité dans l'Economie animale, & que le système de la Fermentation avoit mal-à-propos rangés dans la classe des Excrémens. Il avoit fallu les y mettre pour autoriser l'usage ou plutôt l'abus des Purgatifs, à qui l'on donnoit tant à nétoyer dans les premières Voies. Ces différens sucs ont leurs fonctions, & les Expériences prouvent que l'intention de la Nature n'est pas qu'on les mette dehors. C'est dans une sorte de Sécrétions du bas-ventre, c'est dans les Urines, dans les Sueurs, qu'il faut chercher les Sucs excrémentitiels ; & ces derniers même n'ont pas besoin du secours des Purgatifs pour hâter leur sortie, quand elle se trouve retardée par quelque dérangement. Ces remèdes y nuisent souvent plus qu'ils n'y servent. Ces premières Idées, qui manifestent assez le dessein de l'Auteur, l'engagent à réfuter tout ce qu'on a dit, d'après l'Antiquité, sur la dépuracion du sang ; & que la connoissance de la Circulation & des loix de la Nature auroit dû faire abandonner. Le sang n'a rien à rejeter, qui puisse s'amasser dans le centre du corps, & qui n'en puisse être expulsé que par le se-

E

cours des Purgatifs. Ce qu'il a de superflu s'évapore par la transpiration insensible. C'est ce dont on ne sauroit douter, quand on est au fait de la *Sanguification*. Les alimens digérés se transforment en *Chyle*; & ce qui passe du *Chyle* dans les canaux où le sang s'achève, est dépouillé de ce qui dans les alimens ne peut pas se convertir en *Suc nourricier*. Ce qui s'amasse dans les *premières Voies*, cette *Sécrétion* d'impuretés n'est donc point l'effet d'une *dépuration du sang*. C'est le superflu, c'est l'inutile des alimens. Ce que les Anciens ont dit sur les causes de la Vie & de la Santé ne se trouve pas moins contraire aux loix de l'Economie animale. Ils ne les ont cherchées, ces causes, que dans les qualités bonnes ou mauvaises des différentes *Liqueurs* de notre corps; & c'est de-là que la Médecine *purgeante* croit n'avoir à s'occuper que de saletés, & d'immondices. Mais la Santé n'est autre chose que l'harmonie des Solides & des Fluides, fruit de l'ordre constant des mouvemens des uns, & des directions justes des autres. Le dérangement de cette harmonie produit la Maladie. Or ce dérangement ne peut être occasionné que par des variations dans les mouvemens des *Solides*. Ce qui fait évanouir la corruption du sang, les fontes des fucs & les amas d'impuretés, qu'on avoit regardés comme des causes de Maladie, au lieu que ce n'en sont que des symptômes ou des suites. Après quelques autres Notions préliminaires,

M. Hecquet en vient à la *Purgation*. Son dessein n'est pas de la bannir. Il convient de son utilité; mais il se plaint du mauvais usage que l'on en fait communément. C'est donc à rétablir les loix, qu'elle doit suivre, qu'il s'applique. Pour y parvenir, il commence par expliquer l'action des différentes espèces de *Purgatifs*; & prétend contre l'opinion commune, que ce n'est point dans les *Liquours*, mais dans les *Solides*, qu'elle se passe. La première des loix qu'il prescrit au Médecin, c'est qu'il ne doit point recourir de son propre mouvement à la *Purgation*. Il faut qu'il observe les momens, où la Nature veut elle-même la procurer, afin de l'aider alors de tout son pouvoir. C'est donc sur le tems & les circonstances de la Maladie qu'il doit se déterminer. Il n'est pas moins dangereux de purger mal-à-propos, que de provoquer les sueurs, ou l'augmentation des urines, quand la nécessité n'en est point indiquée. Il est pourtant des cas où les Maîtres de l'Art s'écartent avec succès des règles ordinaires. Mais ces exemples particuliers ne concluent rien par rapport à la *Purgation*, qui fait partie de la Cure dans toutes les Maladies, & qui s'emploie pour mettre dehors les Humeurs, qui les entretiennent. Il a de tout tems été décidé qu'on ne devoit point en faire usage dans les commencemens de la Maladie, mais qu'il falloit attendre qu'elle eût épuisé tous ses efforts, & se contenter, en attendant, d'hume-

cter & de rafraichir. M. *Hecquet* démontre parfaitement la sagesse de cette ancienne méthode. Si les Humeurs, qu'il faut évacuer, étoient renfermées dans un même endroit & qu'elles n'eussent besoin que d'une force, qui les chassât dehors, on pourroit placer les *Purgatifs* à son gré. Mais bien loin que ces Humeurs soient rassemblées dans un seul endroit, elles se logent dans cette infinité de canaux, dont le corps est composé. Le *Purgatif* doit donc rendre à ces canaux le ressort, dont ils ont besoin pour opérer l'épanchement de leurs fucs. Il ne faut pas oublier que ces fucs, qui forment les Maladies, sont les mêmes qui devoient, après avoir fourni le nécessaire de la nourriture, se dissiper par la transpiration. Ces fucs refluant sur eux-mêmes dans leurs canaux y sont retenus. Quelquefois ils font effort pour se dégager, & ne pouvant entrer dans leurs *Excrétoires*, qui se trouvent bouchés, ils se jettent dans des canaux voisins, destinés à renfermer d'autres fucs. De-là nait la confusion des fucs, qui remplissant des canaux étrangers, préparent au Médecin un ouvrage d'autant plus difficile, que la force & la précipitation n'y peuvent rien. Le tems & la prudence ont seules droit d'en venir à bout. Il faut de l'adresse pour séparer les fucs les uns d'avec les autres, & pour les rendre chacun aux *Vaisseaux*, qui doivent les recevoir. La légitime dispensation des fucs rétablie, le Sang reprend l'égalité de sa circulation;

les *Sécrétions* suivent leur ordre naturel ; les *Fonctions* sont remises en vigueur & la Santé se trouve de retour. Il suit de ce détail que toute *Purgation* est inutile, ou même dangereuse, tant que les *Humeurs* confondues roulent avec le sang, ou tant que les divers suc^s remplissent d'autres canaux que les leurs. Le but de la *Purgation* est de débarrasser le *suo nourricier* des autres suc^s, qui peuvent s'y mêler, & de le ramener dans ses *Sécretoires*. Cette idée si simple fait disparaître les chimères de *Précipitations*, de *Colliquations*, de *Despumations*, de *Dépurations*. Termes malheureusement empruntés de la *Chymie*, & qui doivent suivre le sort de la *Doctrine des Fermens* & de la *Fermentation*. Les *Purgatifs* irritent, & ne fermentent point. Ils picotent, & ne bouillonnent point. Ils opèrent, en mettant les *Solides* en mouvement, & non en augmentant par eux-mêmes la fluidité des *Liquides*. Ils ne forment point les *Humeurs*, ils les trouvent toutes formées; ils ne les contraignent point, ils les conduisent, où leur pente les entraîne, & les déterminent à se remettre chacune en possession de son poste. La *Purgation* n'est donc autre chose que le rétablissement de la *détermination*, de la *direction* des *Humeurs*. Il me suffit d'avoir annoncé les différents *Principes* sur lesquels tout cet *Ouvrage* est fondé. J'ajoute que M. Hecquet adopte les loix de la *Purgation* prescrites par *Hippocrate*. Elles se réduisent à deux principales que voici. 1°. Ne point

54 *Vie de M. Hecquet.*

donner de Médecine à ceux qui sont en état de crudité. 2°. Conduire les Humeurs au but, qu'elles se proposent. & les faire passer par les routes, que la Nature leur a marquées. Je ne fais si je me trompe, mais il me semble que l'Auteur ne promet rien dans son Titre qu'il n'exécute, à l'aide de la Physique la plus solide & d'une manière de raisonner extrêmement exacte.

Il a mis à la tête de cet Ouvrage un (a) *Discours préliminaire*, dans lequel il relève le mérite de la méthode qu'Hippocrate a suivie dans ses Ecrits; donne de justes louanges à ceux qui l'ont imité; fait voir les inconvéniens dans lesquels sont tombés ceux qui se sont ouvert d'autres routes; s'étend sur les avantages qu'on peut retirer, & sur les dommages qui peuvent naître des nouveaux Livres de Médecine selon la méthode à laquelle leurs Auteurs sont attachés, & montre de quelle manière on s'y doit prendre pour faire l'examen ou la critique de ces Livres. Tout ce qu'il dit sur ces différens sujets me paroît d'autant plus judicieux, qu'il veut que, soit en écrivant soi-même, soit en jugeant les Ecrits des autres, on n'ait point d'autre vûe que de travailler à perfectionner la pratique de la Médecine. Il fait aussi par occasion l'Apologie du systême des Solides, & rend compte des raisons, qui l'engagent à se déclarer contre le

(a) PROLOQUIUM de litate aut damno, de censurâ tolerandis Medicinæ novis ra illorum aut iudicio. Libris, ubi de illorum uti-

trop grand usage des Purgatifs.

Depuis 1714 jusqu'en 1722. M. Hecquet ne fit rien imprimer. Ce fut cette dernière année qu'il donna l'Ouvrage qui porte ce Titre : (a) LA MEDECINE exposée sous un nouveau jour ; où l'on fait voir que les irrégularités de la circulation du Sang produisent les dérangemens des Sécrétions, & les mélanges non naturels des sucs & des humeurs ; d'où l'on proscriit les rêveries systématiques des Etiologies, pour tirer les vraies causes des Maladies, & les véritables môiens d'y remédier des désordres, qui surviennent aux loix des mouvemens du Sang. Deux parties, dont la première est Physiologique, & la seconde Pathologique. A la fin se trouve une Addition sur la Peste, conformément aux mêmes loix de l'Economie animale. L'Auteur persuadé du tort que les différens systêmes philosophiques, ont fait à la Médecine, essaie de ramener ses Confrères à l'intention de la Nature. La Maladie, comme la Santé, consiste dans le mouvement. Tout mouvement a des périodes, des degrés, des intervalles, des rapports, qui lui sont particuliers. Il ne s'a-

(a) Novus Medicinae morborum cause, veraque medendi leges. Pars prima, quæ Physiologica est. Pars secunda, quæ Pathologica est. Accedit Appendix de Peste, iisdem æconomiae animalis legibus stabilita. Parisiis Guilj. Cavelier, 2. Vol. in-12.

E iv

git donc que d'en observer & d'en étudier les phénomènes; & d'en faire une combinaison exacte & proportionnée aux différences d'âge, de sexe, de saison, de climat. C'est ainsi que la voie de l'Observation peut conduire les Médecins à la guérison des Maladies. Telle est la base de tout cet Ouvrage, que M. Hecquet divise en deux parties. Dans la première il traite de la nature du Corps, & dans la seconde de celle des Maladies. Il parle ensuite des Remèdes conformément aux Principes établis dans le cours de l'Ouvrage. L'occasion de la Peste, dont la Provence étoit alors affligée, engagea l'Auteur à faire à cette horrible Maladie une application particulière des règles générales, dont il croioit avoir démontré la vérité. C'est le but de son *Addition sur la Peste*.

Il fit imprimer la même année cet autre Ouvrage sur la même matière: (a) *TRAITÉ de la Peste, où en répondant aux Questions d'un Médecin de Province sur les moyens de s'en préserver ou d'en guérir, on fait voir le danger des Baraques ou des Infirmeries forcées. Avec un Problème sur la Peste*. Le but de ce Traité n'est pas de décider souverainement de la manière de traiter la Peste; mais seulement d'exposer les différentes méthodes que de grands Maîtres ont suivies avec succès. Convaincu que la Peste s'attache moins aux Humeurs qu'aux Esprits, on

(a) A Paris chez in-12, d'environ 300, paguill. Cavelier. Vol. ges.

Donne ici moins de créance aux *Evacuans*, qu'aux *Remèdes*, qui préviennent la fougue des *Esprits*, qui rabatent leurs écarts & qui redressent leurs irrégularités. On fait valoir la *Saignée*, heureusement pratiquée dans cette Maladie par d'habiles Médecins ; on relève le prix des *Sudorifiques*, des *Acides*, des *Narcotiques*, des *Absorbans* & des *Fébrifuges*, suivant les *doses*, les *correctifs* & les assortimens nécessaires. En un mot ce *Traité* renferme dans un court espace comme des modèles de méthode pour traiter la *Peste*, dans lesquels la prudence & le discernement du Médecin peut trouver à se fixer aisément, en appercevant d'un coup d'œil ce que l'on a pratiqué le plus heureusement, & ce que l'on peut le plus légitimement mettre en usage pour parvenir à la guérison, suivant les règles de l'Art, & selon les différences, ou de la Maladie en elle-même ou de ses symptômes.

Dans le *Problème sur la Peste* M. Hecquet examine si cette Maladie est réellement incurable. Il conclut qu'on la peut guérir, parce qu'elle est du genre des Maladies dont les causes sont connues; & qu'en suivant les indications de la Nature, on lui peut opposer des Remèdes convenables.

Le 18. de Mars 1723. il fit soutenir dans les Ecoles une (a) *Thèse*, dans laquelle il prouve que (b) *la Loi du Carême est une image des Loix du Créateur & de la Na-*

(a) Elle fut soutenue par M. Guillaume-Joseph de l'Épône.
(b) *An Creatoris & Naturæ Legum imago Carnisprivii Lex.*

ture. C'est à proprement parler un précis fort court de son Traité des Dispenses.

En 1724. parurent (a) dans un seul Volume quatre Ouvrages différens ayant tous rapport à la *Petite verole*, sous ce Titre commun: *OBSERVATIONS sur la Saignée du pied & sur la Purgation au commencement de la Petite verole, des Fieures malignes & des grandes Maladies. Preuves de la décadence dans la Pratique de Médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'Inoculation* (b). Les bornes, dans lesquelles je suis obligé de me renfermer, ne me permettant pas de m'étendre sur ces quatre petits Traités, qui tiennent un rang considérable parmi les Ecrits de l'Auteur; je me contente de rendre compte de ses vûes, en rapportant ici le court Avertissement, qu'il a mis à la tête. „ Ces Observations sont „ des Réflexions ou des Pensées sur la „ Médecine; car comme la pensée distin- „ gue l'Homme en général, elle caracté- „ rise singulièrement le Médecin. En effet „ la Médecine est l'art de penser sur la „ santé des Hommes, la science de mé- „ diter sur leur conservation. Un Méde- „ cin peut s'en tenir à des pensées se- „ crètes ou particulières, tant que se trou- „ vant dans le courant des Régles sui-

(a) In-12. Paris, suite les *Preuves de déca-*
Guill. Cavelier. *dence dans la Pratique de*

(b) On trouve d'abord *Médecine*; enfin les *Rai-*
sons de doute contre l'Ino-
culation de la petite Véro-
les Observations sur la Sai-
gnée du pied, &c; puis cel-
les sur la Purgation; en-
les.

„ vies par tout le monde Médecin , il en
 „ est quitte pour s'y rendre lui-même at-
 „ tentif & fidele; mais il devient obligé de
 „ penser tout haut , quand il faut avertir
 „ le Public du danger , où l'on met la vie
 „ des Hommes , par les expériences neu-
 „ ves & les effais hafardés auxquels on
 „ les expose. En ce cas on pense avec
 „ lui , on l'entretient de ses dangers , on
 „ le met en garde contre les entreprises,
 „ qui intéressent sa vie. Est-ce qu'on vou-
 „ droit indisposer le Public ou le soule-
 „ ver contre qui que ce soit de ceux qui
 „ gouvernent la santé ? Certes l'on n'en
 „ veut à personne , mais un Médecin
 „ étant par état l'Homme du Public en
 „ matière de santé , il lui convient d'a-
 „ vertir que des manières d'une nouvel-
 „ le pratique , qu'on voudroit établir dans
 „ le monde , font contraires aux loix de
 „ l'Art & de la Nature “. J'ajoute seule-
 „ ment que bien que l'on se soit (a) ré-
 „ crié dans le tems contre ces différentes
 „ Observations , elles n'en meritent pas
 „ moins l'attention de ceux qui veulent se
 „ rendre habiles dans la Cure des Mala-
 „ dies auxquelles elles ont rapport. M.
 „ Hecquet ne parle que d'après les Obser-
 „ vations & celles des plus sçavans Méde-
 „ cins , & c'est un fait avoué que person-
 „ ne n'a jamais traité plus heureusement
 „ que lui la Petite Vérole , les Fièvres
 „ malignes & les autres Maladies de venin.
 „ La même année 1724. il enrichit en-

(a) Voyez les Mémoires de Trevoux-An. 1724.
 mois de Décembre.

60 *Vie de M. Hecquet.*

coré le Public de son Commentaire Latin (a) sur les *Aphorismes d'Hippocrate*. En 1727. M. De Vaux scavant Chirurgien, dont j'ai déjà parlé, les fit imprimer en françois sous ce Titre: (b) *LES APHORISMES d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'Auteur, à la Pratique Médecinale, & à la mécanique du corps humain; Traduction Françoisise, sur la Version Latine d'un Auteur anonime imprimée à Paris en l'année 1723.* (c) M. Hecquet voyant la nouvelle Médecine s'éloigner de plus en plus de l'ancienne, qu'il avoit toujours regardée comme plus conforme aux loix de la Nature, crut devoir faire un effort pour y ramener ceux qui se destinent à la pratique de cet Art. C'est ce qui lui fit traduire les *Aphorismes d'Hippocrate*. On trouve d'abord à la tête de chaque Article le Texte Grec, ensuite la Traduction suivie de l'explication. L'Auteur y fait voir par-tout, que la Doctrine du Père de la Médecine, s'accorde parfaitement avec les loix connues de l'Economie animale. C'est par-là qu'il rend à cette science son ancien lustre & son ancienne vérité. Toutes les découvertes dont la Physique, l'Anatomie, la Chymie & la Mécanique se sont enrichies dans ces der-

(a) HIPPOCRATIS *Aphorismi ad mentem ipsius, Artis usum & Corporis Mechanismi rationem expositi.* Paris Guill. Cavelier, in.12.
 (b) Paris, Laurent d'Hour. 2. Vol. in.12.
 (c) Le Frontispice de l'Ouvrage Latin marqué .1724.

niers Siècles, concourent avec les principes d'*Hippocrate* à former d'habiles & d'heureux Praticiens.

La même année M. *Andri* fut élu Doyen de la Faculté. J'ai parlé de ses démêlés Littéraires avec M. *Hecquet*. Les choses avoient été poussées assez vivement de part & d'autre, & le Public les regardoit comme ennemis. Mais ces deux grands Médecins, qui ne se propofoient dans leurs Ecrits d'autre but que de contribuer à perfectioner la pratique de la Médecine, pouvoient-ils réellement être ennemis, pour avoir embrassé des opinions différentes? A peine M. *Andri* fut-il élu Doyen, que M. *Hecquet* lui fit demander par un (a) ami commun, son heure pour aller se réjouir avec lui de la justice, que la Faculté venoit de rendre au mérite d'un Homme, qu'elle sembloit avoir oublié trop long-tems. M. *Andri*, touché de ces avances voulut prévenir M. *Hecquet*, & lui rendit en effet la première Visite. Depuis ce tems ils n'ont point cessé de se donner réciproquement toutes fortes de témoignages de l'amitié la plus sincère. Je sais que M. *Hecquet* comptoit avoir un ami véritable dans M. *Andri*; qu'il estimoit infiniment; & je suis (b) témoin que ce dernier se prête avec le zèle le plus vif à tout ce qui peut faire

(a) M. *Vergne*. à ses avis d'avoir mis dans quelques Faits une exactitude, qui n'est point dans les Mémoires qu'on m'a fournis.

honneur à la mémoire de son ancien Antagoniste.

L'année suivante 1715. M. Hecquet crut devoir répondre aux objections, que l'on avoit opposées à ses *Observations sur la Saignée du pied*, &c. C'est ce qu'il exécuta par une (a) LETTRE en forme de Dissertation pour servir de réponse aux difficultés sur le Livre de la Saignée du pied, &c.

Le 31. de Mai de cette année, jour de la Fête de Dieu. fut l'époque de la fameuse Histoire de la Dame La Fosse. Cet événement, qui fit alors tant de bruit, exerça la plume de M. Hecquet. Il fit imprimer deux (b) LETTRES d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province sur un Miracle arrivé sur une Femme du Faubourg St Antoine. M. Jacques Saurin, fameux Ministre de Hollande, ayant attaqué dans son *Etat du Christianisme en France* le Mandement, que feu M. le Cardinal de Noailles fit publier au sujet de la guérison de la Dame la Fosse, M. Hecquet lui répondit par deux autres Lettres qui portent le même titre, mais qu'il n'a point fait imprimer. (c)

En 1726. il fit part au Public de ses (d) REFLEXIONS sur l'usage de l'Opium, des Calmans & des Narcotiques pour la

(a) Paris, Guill. Cave. Hecquet dans le xxviii. Tome de la Bibliothèque Française. Part. I. p. 87. & pages.

(b) Elles sont in 4°.

(c) Voyez à ce sujet L'Eloge Historique de M.

(d) In - 12. Paris. Guill. Cavelier.

guérison des Maladies, en forme de Lettre.
 C'est sur-tout dans ce Livre, quoiqu'il soit d'une assez petite étendue, qu'on trouve un Médecin consommé dans la Théorie & dans la Pratique de son Art. M. Pitcarn, célèbre Médecin Ecoissois, avoit proposé dans ses *Elémens de Médecine* ce Problème aux recherches de tous ses Confrères : (a) *DANS quelque Maladie que ce soit trouver un Remède qui lui soit proportionné. Ou bien : DANS toute Maladie trouver le Remède indiqué par les signes d'indication, & l'administrer après l'avoir trouvé.* L'intention de M. Pitcarn n'étoit pas que l'on trouvât le Remède convenable à chaque Maladie, mais une sorte de Remède universel, un Remède, qui fût capable de les guérir toutes ; qui, redressant le Sang dans sa circulation, & le contenant ou ses suc dans leurs bornes, (b) prévint ou calmât en même tems les *rarefactions* ou gonflemens, & ralentit son mouvement, sans être suivi presque d'aucun symptôme. C'est ce que M. Hecquet croit trouver dans l'*Opium* & les autres *Narcotiques* sagement employés. Il paroît par un passage de *Sydenham*, qu'il met à la tête de son Livre, que ce grand Médecin Anglois n'étoit pas éloigné de penser aussi favorable-

(a) *DATO quovis morbo Remedium ipsi proportionatum invenire. Si- ve, In omni morbo ex indicante indicatum invenire, inventumque adhibere.*

(b) *Desideratum Medicamentum quod statim tollat Sang. inis rarefactionem, & motum immutet nullo ferè symptomate subsequente. Elem. Medicinæ. Lib. II. Art. 35.*

ment de ces Remèdes , bien différent en cela de Mrs Hoffman & Stalh , Médecins Allemands , qui s'étoient déclaré contre l'Opium, & dont M. Hecquet combat les Décifions avec beaucoup de force.

A peu près dans le même tems il fit imprimer un petit Ecrit ayant pour Titre : (a) REPONSE à la Question si les Médecins peuvent & doivent prendre part aux affaires de l'Eglise.

Ce fut vers la fin de cette année 1726. que devenu très-infirme & ne pouvant presque plus se servir de ses Jambes, dont il ne tarda pas à perdre totalement l'usage, aussi-bien que celui de son Bras droit, il prit la résolution de quitter le monde, pour ne plus travailler dans la retraite qu'à l'ouvrage de son salut, en même tems qu'il consaceroit sa plume à l'utilité publique. A peine fut-on informé de son dessein, que plusieurs Communautés & quelques-uns de ses amis s'offrirent avec empressement à le prendre dans leurs Maisons. Les Religieuses Carmelites du Faubourg St Jâques furent celles qui le sollicitèrent avec le plus de vivacité de prendre chez elles un logement. Depuis trente-deux ans qu'il s'étoit chargé du soin de voir leurs Malades, sa sagesse, son expérience, sa piété, la bonté de son cœur, avoient mérité tout leur attachement ; & presque depuis ce même tems elles le regardoient encore plus comme un ami tendre & sincère, que comme un habile Médecin.

(a) C'est une Ecuille in 4°.

Mais

Mais il craignoit que ses infirmités ne lui permissent pas de leur continuer ses services ; & ce ne fut qu'après avoir balancé long-tems , qu'il crut devoir se rendre à ce qu'elles souhaitoient de lui. Pénétré de reconnoissance pour une affection, fondée elle-même sur l'estime & la reconnoissance , il accepta dans la première Cour extérieure de leur Maison un petit appartement , qu'il fit accommoder selon son goût , c'est-à-dire , avec la plus grande simplicité. Comme l'esprit de pénitence étoit , aussi-bien que l'affoiblissement de sa santé , le motif de sa retraite , il s'imposa la loi de vivre , du moins en partie , comme la Communauté. C'est pour cela qu'en arrivant chez ces Religieuses , il convint avec elles d'une somme , qu'il leur donna , pour qu'elles se chargeassent du soin de le nourrir. Il avoit , depuis plus de vingt-cinq ans , pris l'habitude de faire toujours maigre , & de ne manger principalement que des Herbes & des Légumes. Régime qu'il avoit toujours coloré du prétexte de sa santé. Depuis aussi long-tems il s'étoit interdit le vin , & malgré l'âge & les infirmités , il continua toujours à s'en priver. Il se permettoit seulement dans des cas absolument nécessaires quelques gouttes de vin d'Alicant.

Sa vie fut aussi laborieuse dans sa retraite qu'elle l'avoit toujours été. L'exercice de sa Profession étoit dans son esprit au rang de ses premiers devoirs. Aussi ne l'abandonna-t-il pas , quoi qu'il eût dé-

E

claré qu'il n'iroit plus en Ville & qu'il eût pris congé de tous ceux qu'il avoit soignés jusqu'alors. Les *Carmelites* ne voulurent absolument point avoir d'autre Médecin, tant qu'il vécut. Sur le compte, qu'il se faisoit rendre, de l'état des Malades, il envoioit ses avis par écrit; & quand il jugeoit sa présence absolument nécessaire, il se faisoit porter dans l'intérieur de la Maison. C'est ainsi qu'il en usoit aussi pour entendre la Messe les Dimanches & les Fêtes. Hors ces sorties, dont il ne pouvoit se dispenser, & deux ou trois occasions particulières, qui l'obligèrent d'aller dans son Voisinage, il ne quittoit point son appartement. Mais sa porte ne cessa jamais d'être ouverte à tous ceux qui le voulurent consulter, & sur-tout aux Pauvres, pour lesquels il avoit toujours marqué tant de prédilection. A quelque heure qu'ils vinssent, quelque occupé qu'il pût être, ils étoient sans d'être bien reçus. Il leur accorderoit tout le tems qu'ils pouvoient souhaiter; il leur parloit avec une bonté, qui les consolait; il accompagnoit les conseils, qu'il leur donnoit pour la guérison de leurs maux corporels, d'exhortations à remplir leurs devoirs de Chrétiens. Sa Charité ne se bornoit pas là. Quand il les sçavoit dans l'impuissance d'acheter les remèdes, qu'il leur prescrivoit, ou de suivre un régime, qui lui paroissoit nécessaire, il leur en fournissoit généreusement les moyens. C'est ce qu'il avoit fait en tout tems. Consulté de toutes les parties

du Royaume, & même des (a) Pays étrangers, il répondoit avec la plus grande exactitude au nombre immense de Lettres, qu'il recevoit tous les ans. Beaucoup de ses Confrères & même de célèbres Praticiens avoient souvent recours à ses lumières. Dans toutes les affaires de la *Faculté*, ses avis furent toujours recherchés, & le grand nombre d'amis, qu'il s'étoit fait, lui rendoient de fréquentes visites. Mais, comme jamais personne n'avoit mieux entendu que lui l'économie du tems, il sçavoit encore en trouver considérablement pour l'étude & pour ses exercices de piété.

Dès sa plus tendre jeunesse, il avoit eu beaucoup de goût pour l'Écriture sainte. Son Frère le *Doyen d'Abbeville*, en avoit fait un Plan de distribution, par lequel on la pouvoit lire en entier pendant le cours de l'année. M. *Hecquet* avoit toujours suivi ce Plan. Mais depuis sa retraite il doubla sa lecture. Aussi les Livres saints lui devinrent-ils si familiers, qu'il les sçavoit presque tous par cœur; & c'est de-là qu'on les lui voit si souvent citer dans ses Ouvrages. Amateur de la Prière, il joignoit à ce que son cœur lui fournissoit, la recitation de tout l'Office de l'Eglise, qu'il a dit pendant toute sa vie avec la même exactitude qu'un Ecclésiastique. Il ne pas-

(a) En 17. il fut consulté par les Médecins de la Cour de Turin sur une Maladie de feu *Madame Royale*. Sa Consultation fut suivie & cette Princesse guérit.

foit aussi jamais aucun jour sans chercher dans les Livres de Morale les plus estimés, de quoi nourrir sa piété. Tous ces différens devoirs remplis, il donnoit le reste de son tems à ses travaux Littéraires.

Les premiers fruits, que sa retraite produisit, furent ses (a) REMARQUES sur l'abus des Purgatifs & des Amers au commencement & à la fin des Maladies ; & sur l'utilité de la Saignée dans les Maladies des Yeux & dans celles des Vieillards, des Femmes & des Enfans, en forme de Lettres. Avec deux Lettres Latines, l'une sur la génération des Insectes, & l'autre sur le Muscle Uterin découvert par M. RUYSEN. Dans les Remarques sur les Purgatifs, &c. le principal dessein de M. Hecquet est de fixer le tems, où l'on peut les placer le plus à propos pour le bien du Malade. C'est une matière, qu'il sembloit avoir épuisée dans un autre (b) Ouvrage. De nouvelles Observations confirment ce qu'il en avoit déjà dit. Il ne condamne point ici les Amers ; mais comme on ne les emploie la plupart qu'à titre de Préparatifs, il y demande du choix ; & fait voir qu'ils ont besoin eux-mêmes d'être précédés par d'autres Préparatifs, qui ne peuvent être que les Remèdes aqueux, qui sont les plus propres à laver, à pénétrer, à délayer, à purifier le sang & par conséquent à disposer à la Purgation. Dans la Lettre sur l'utilité de la Saignée,

(a) Paris Guill. Ca- (b) De Purganda Me-
rellet, in-12. dicina, &c.

&c. il veut qu'on saigne abondamment, ou du moins plus que l'on n'a coutume de saigner, les Personnes & dans les Maladies, dont il parle. C'est encore une suite du grand Ouvrage, que je viens de citer, & dont l'Auteur applique ici les Principes & les Conséquences à des cas particuliers, en établissant de plus en plus sa méthode sur ses expériences & sur celles des plus sçavans Praticiens. La première *Lettre Latine* est une *Dissertation* adressée à M. Valisneri, Professeur en Médecine à Padoue, dans laquelle on trouve des idées neuves sur la *génération des Vers*, & qui peuvent avoir leur utilité. La seconde est sur le *Muscle Uterin*, & montre combien cette découverte de M. Ruysch contribue à perfectionner la pratique des Accouchemens.

Le 8. de Mai 1732. on (a) soutint dans les Ecoles une Thèse composée par M. Hecquet, dont le but est de prouver que (b) *les Remèdes Chimiques ne guérissent point les Maladies, que les Opérations de Chirurgie ne peuvent guérir*. On y trouve en peu de mots tout ce que l'Auteur a répandu dans ses divers Ouvrages, contre les fausses promesses des *Chimistes*.

La même année vit paroître un Ouvrage, dont la singularité tint quelque tems le Public en suspens sur son Auteur. Il a pour titre: (c) *LE BRIGANDAGE de*

(a) Elle fut soutenue par M. Barfélépechs.
(b) *An quos Morbos non sanat Chirurgia Ferrum, Febre.*
(c) Petit in-12. Utrecht, Corneille - Guillaume. Le sanat Chymicus Ignis.

la Médecine dans la manière de traiter les Petites Véroles & les plus grandes Maladies par l'Emétique, la Saignée du pied, & le Kermès mineral : avec un Traité de la meilleure manière de guérir les Petites Véroles par des Remèdes & des Observations tirées de l'Usage. La nécessité d'abreger m'empêche de m'étendre sur cet important Ouvrage autant que je l'aurois souhaité. Je me contenterai de dire que l'Auteur dans la première Partie peint avec force les ravages dont il croit que l'on peut à bon droit accuser l'abus de la Saignée du pied, de l'Emétique & du Kermès mineral. Le fonds des principes sur lesquels il s'appuie, l'immensité de lecture qu'il fait paroître, la connoissance profonde de l'Economie animale, l'exactitude des Raisonnemens Phisiques, l'Ecriture sainte fréquemment citée, le stile vif, rapide, énergique & rempli d'expressions singulières & de tours ingénieux, tout fit reconnoître la plume de M. Hecquet. Quelques Partisans de la nouvelle Pratique, contre laquelle il s'étoit toujours si hautement déclaré, se crurent désignés dans l'Ouvrage. Sur leurs plaintes les Exemplaires furent saisis. Mais l'affaire ayant été soumise à l'examen de M. le Premier Médecin, il trouva qu'on prenoit à tort l'épouvante, & sur son témoignage la saisie fut levée, & le Livre eut beaucoup de cours. M. Hecquet cependant ne l'avoit pas; mais on s'appercevoit qu'il en parloit avec une affection de Père. Le 13. de Septem-

Bre 1732. il écrivoit à M. Hallais, Médecin de la Rochelle. „ *Le Brigandage* fait ici assez de bruit: Je crois devoir vous avertir qu'on me l'attribue, à cause du *Kermès*, que j'ai tant décrié. Je crois qu'il vous divertira, comme moi; outre qu'il m'a paru contenir de fort bonnes choses“. Il écrivoit encore au même le 4. d'Août 1736. „ On ose donner un nom (& c'est le mien) à l'Auteur du *Brigandage de la Médecine*“. La seconde partie de ce Livre, où le *Traité de la meilleure manière de guérir la Petite Vérole*, est en forme de Lettre, & commence par des réflexions extrêmement utiles par rapport à la *manière d'écrire en Médecine sur les Maladies*. On trouve ensuite le *Traité* même annoncé de cette manière: **PARADOXE.** *La Petite Vérole rarement incurable. La petite Vérole rarement guérissable.* L'une & l'autre Proposition est démontrée vraie, la première à l'égard de l'ancienne Pratique, & la seconde à l'égard de la nouvelle: Ce *Traité* malgré son peu d'étendue, (a) est d'autant plus important, que M. Hecquet y rend un compte exact de l'excellente méthode, à laquelle il avoit toujours dû le succès de ses Cures dans les différentes Petites Véroles, & qu'il n'enseigne rien qui ne soit fondé sur l'expérience de toute sa Vie, & confirmé par l'autorité d'une foule de grands & célèbres Praticiens. Ce Livre fut suivi de deux autres Volumes que

(a) Il n'a que 73. pages.

72 *Vie de M. Hecquet.*

L'Auteur crut devoir à sa propre justification. J'en rapporterai simplement les Titres. *Le Brigandage de la Médecine, &c. SECONDE PARTIE ou après avoir prouvé ce Brigandage par les effets, l'on donne le plan de Mémoires Académiques, pour ramener la Médecine à ses règles, & la contenir dans ses loix.* On trouve à la fin une LETTRE APOLOGÉTIQUE touchant le Brigandage de la Médecine, dans laquelle l'intention, la forme, le tour & la vivacité de cet Ouvrage sont ingénieusement justifiés, aussi-bien que les fréquentes applications de l'écriture sainte. Le dernier Volume est: *LE BRIGANDAGE de la Médecine réformé; ou la Saignée du pied, le Tartre émétique & le Kermès mineral disciplinés. Troisième partie.* (a) Mais ces trois Brochures ne forment que la première partie de tout le Plan du Brigandage de la Médecine. Il en a paru deux autres après la mort de l'Auteur en 1738. sous ce titre: *LE BRIGANDAGE de la Chirurgie, ou la Médecine opprimée par le Brigandage de la Chirurgie. Ouvrage posthume de M. PHILIPPE HECQUET, &c. Première partie.* *LE BRIGANDAGE de la Pharmacie, &c. Seconde partie.* Elles sont l'une & l'autre contre les Chirurgiens. A la tête de la première se trouve un petit Ecrit que l'Auteur avoit déjà fait imprimer de son vivant en 1736. C'est la *Lettre d'un Médecin de*

(a) L'un & l'autre sont furent imprimés à Rouen marqués à Utrecht, chez chez Jorre. On les trouve C. G. Le Febvre; mais ils à Paris chez la V. Alix.

la Faculté de Paris sur ce que c'est que le Brigandage de la Médecine. Elle répond en particulier à la L X I I. Lettre des Observations sur les Ecrits Modernes dans laquelle on avoit affecté de mettre la Chirurgie au dessus de la Médecine. M. Hecquet y donne aussi le plan détaillé de son Brigandage de la Chirurgie & de la Pharmacie. Il ne parle de cette dernière qu'à l'occasion des usurpations des Chirurgiens, qui s'emparent, selon lui, du patrimoine des Apoticaire, en se mêlant, de composer toutes sortes de Remèdes. Il avoit appelé la quatrième partie du Brigandage : LE TOMBEAU de la Médecine. La cinquième devoit être : L'ANASTASIE de la Médecine ou la Médecine renaissante, non de ses cendres, mais de ses humiliations. Ces deux dernières parties n'ont été qu'ébauchées. C'est la raison pour laquelle on ne les a pas données au Public.

L'année 1733. vit aussi paroître (a)
 LA MÉDECINE THÉOLOGIQUE, ou MÉDECINE CRÉÉE, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ses Loix. OUVRAGE, où s'explique l'Hygiène par les Principes du Mécanisme; puis par de semblables notions tirées des Sciences les plus propres à perfectionner la Médecine, l'on y développe les idées des vraies causes, des Maladies, de l'Ordre auquel elles appartiennent & de leurs vrais Remèdes. On y a joint à la fin les Thèses de Médecine.

(a) 2. Volumes in-12. Paris Guill. Cavelier.

ne de l'Auteur de ce Traité. Le premier Tome est précédé d'une Préface, dans laquelle M. Hecquet rend raison du Titre extraordinaire qu'il donne à son Livre. Quoique d'habiles gens se soient appliqués à relever éloquemment l'excellence de la Médecine, il s'est trouvé dans tous les tems des Esprits prévenus, qui l'ont injustement rabaissée. C'est pour déromper ceux que leurs Déclamations pourroient séduire, qu'on rapproche ici la Médecine de la Théologie. Elle a, comme toute la Nature, pour premier Principe l'institution du Créateur. „ Le corps „ humain étant l'objet unique de la Mé- „ decine & de l'étude des Médecins, „ est-il une Science Phisique qui mérite „ à plus juste titre le nom de Théologi- „ que ; si l'on considère sur-tout que les „ Êtres créés demeurent à perpétuité en „ vertu de leur institution, sans que pour „ les conserver l'on puisse y rien ajouter, „ ni rien ôter. “ C'est des mains de Dieu même que l'ancienne Médecine tenoit tous ses Remèdes. „ Dieu, en créant „ l'Homme, lui apprit les secours par „ lesquels il devoit se conserver, en (a) „ lui enseignant l'usage des fruits & des „ légumes pour sa nourriture. “ Les Livres Saints ne nous apprenent-ils pas aussi que (b) „ le Tout-puissant ayant „ créé les secours de la Médecine, il est

(a) Ecce dedi vobis omnem herbam . . . & universa ligna . . . ut sint vobis in escam Ecclesiastic. Cap. III.

(b) Altissimus creavit de terra Medicamenta, & vir prudens non abhorrebit illa. Ibid. Cap. xxxviii.

„ insensé de les mépriser ou de les dé-
 „ crier. “ Si d'ailleurs il est vrai, „ de
 „ l'aveu des premiers Maîtres en Méde-
 „ cine, que (a) le meilleur Remède est
 „ une nourriture bien entendue ; “ que
 „ (b) la plus ancienne Médecine n'em-
 „ ploioit que des herbes pour la guérison
 „ des Maladies ; comment trouveroit-on
 „ étrange que cette Science portât le nom
 „ de *Théologique* ? Qu'on l'envisage par son
 „ côté Moral, qu'est-elle sinon une étude
 „ de la mort ? Qu'est-elle de plus ? „ La
 „ contemplation des merveilles du Créa-
 „ teur dans l'ordonnance des parties du
 „ corps humain. “ Quoi de plus „ pro-
 „ pre à élever la foi d'un Médecin, à
 „ l'exercer & à l'exciter ? Quoi de plus
 „ capable de la nourrir par la piété, que
 „ cette considération continuelle de la
 „ mort, & la présence non interrompue
 „ de la dernière fin de l'Homme?.. Un
 „ Médecin donc, fidèle à l'étude & à
 „ l'exercice de sa Profession, devient par
 „ état Homme de probité, parce qu'il se
 „ déprend autant de l'amour de la vie,
 „ qu'il connoit d'avantage la vanité & la
 „ brièveté des jours de l'homme, & qu'il
 „ ne peut se le dissimuler, tant il voit
 „ court & borné l'espace de la plus lon-
 „ gue vie. “ Si donc la Médecine est une
 „ science, qui rappelle sans cesse à la Re-
 „ ligion, qui par tous les pas qu'elle fait,
 „ peut conduire à la vertu, qui fournit à

(a) *Optimum Medicina-
 mentum est cibum opportunè
 datus, Cels.*

(b) *Medicina antiquior
 qua herbis curare consuevit
 & succis. Idem.*

tous momens des réflexions capables d'inspirer la régularité des mœurs ; qui pourra s'empêcher de convenir qu'elle tient à la Théologie par bien des endroits ? Telles sont en peu de mots les raisons , que l'Auteur emploie à la justification de son Titre ; & qui lui font conclure qu'il ,, n'est pas moins sûr qu'il ,, se trouve dans la Médecine autant de ,, préjugés & de preuves , qui assurent ,, sa religion, qu'il y en a qui prouvent ,, sa dignité, sa science & ses lumières. “ C'est ce qu'il se propose de démontrer en quelque sorte dans tout son Livre ; & c'est ce qu'il établit en abrégé dans le cours de sa Préface , qui n'est à le bien prendre que l'Extrait du Livre même. L'Ouvrage a trois Parties. Dans la première M. Hecquet s'attache à montrer que la Médecine créée , telle qu'elle se fait voir ici , sortie des mains de Dieu , Créateur de la Nature , & régie par ses Loix ; est d'autant moins capable d'affaiblir la Religion dans les Médecins , que par-tout le corps humain elle leur montre la Divinité toujours présente & par-tout adorable. Dans la seconde , En suivant l'action de Dieu Créateur dans toutes les fonctions du corps humain , il montre les raisons qui élèvent continuellement l'esprit des Médecins vers la Foi , & qui font de la Médecine une étude de Religion. Enfin dans la troisième il conclut cet Ouvrage , en examinant , suivant les principes , qui ont été établis dans les deux premières parties , qu'elles sont les sciences nécessaires pour per-

fectionner la Médecine. Voila sans doute un des plus beaux plans, qu'on ait jamais imaginés. Son exécution ne fait pas moins l'éloge de la profonde science de l'Auteur, que de sa piété solide. On trouve à la fin des **COROLLAIRES** où M. Hecquet communique quelques pensées sur les vraies causes des Maladies, & sur la nature des vrais Remèdes. Ils sont suivis d'un *Traité* dont le titre est: **LES MALADIES dans leur ordre naturel, pour les prendre dans leurs vrais caractères, & ne les traiter que par leurs Remèdes nécessaires.** A la fin du second **Tome**, on a rassemblé les neuf *Thèses*, dont j'ai rendu compte.

Le fameux événement des *Convulsions*, trop récent encore & trop connu pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici les principales circonstances, duroit depuis près de deux ans, quand au commencement de la même année 1733. M. Hecquet, à la sollicitation d'un grand nombre d'honnêtes gens, résolut d'écrire sur ce sujet. Attentif à tout ce qui sembloit dépendre de sa Profession, il avoit eu soin de se faire instruire par des amis fidèles, & par des Médecins éclairés, de tout ce qui se passoit. La circonstance du tems & la disposition des esprits lui firent craindre ce que le célèbre M. Chirac avoit prédit, c'est-à-dire, que les *Convulsions* ne devinssent l'occasion d'un dangereux Fanatisme. Des gens qu'on ne pouvoit pas soupçonner de manquer de lumières, prétendoient y voir quelque chose de **Divin.** M. Hecquet voulut les désabuser

& prévenir le Public contre les facheuses suites, que ce préjugé devoit avoir. Il entreprit donc de montrer que les *Convulsions*, dont on admiroit le merveilleux apparent, n'étoient que des accidens purement naturels. Ceux qui pensoient autrement en furent allarmés. On a su de lui-même qu'un de ses anciens amis, grand partisan de l'*Oeuvre*, l'alla voir pour tâcher de découvrir s'il travailloit sur cette matière. Il ne s'ouvrit point, & l'ami peu satisfait de sa visite, ne put s'empêcher de parler de ce qui l'avoit fait venir. En se levant pour s'en aller, il dit à notre Médecin : *On dit, Monsieur, que vous étudiez les Convulsions.* Justement piqué de cette façon de parler, M. Hecquet lui répondit vivement : *Etudier, Monsieur ? Eh ! que penseriez-vous de moi, si depuis cinquante ans que je pratique la Médecine, j'en étois encore à connoître des Maladies aussi communes que les Convulsions ? Non, Monsieur, je ne les étudie point : mais je les ai étudiées il y a longtems ; & pour vous, je vous conseille d'aller les étudier.* Cet ami se retira très-mécontent, & depuis ce tems il ne revit plus M. Hecquet. L'Ouvrage de celui-ci fut achevé bien-tôt après cette conversation, c'est-à-dire, vers le mois de Mai ; mais la difficulté de le faire imprimer fut cause que le Public ne l'eut qu'au commencement de Novembre. Il a pour titre : (a) LE NATURA-

(a) Petit in-12. Le Frontispice porte à So- leurs chez *Andreas Gym-* nicus. Mais ce fut à Rouen qu'il fut imprimé.

NATURALISME des Convulsions, dans les maladies de l'Epidémie Convulsionnaire. *Première Partie.* Elle est suivie d'une (a) **RÉPONSE** à la Lettre d'un Confesseur, touchant le devoir des Médecins & des Chirurgiens, au sujet des Miracles & des Convulsions.

La lecture du *Naturalisme* convainquit les personnes judicieuses que l'Auteur avoit étudié cette matière. Mais quelques-uns de ses anciens amis, trop prévenus en faveur de la Cause, qu'il attaquoit, en furent consternés. Quelques-autres en furent irrités au point de souffrir qu'on le maltraitât d'une manière peu convenable dans quelques Ecrits, qu'on ne veut pas nommer par ménagement. C'est ce qui produisit une foule d'Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'il crut devoir à l'honneur de la Religion, qui lui paroissoit blessée dans cette *Oeuvre*, soit qu'on la regardât comme opérée par la main de Dieu, soit qu'on y voulût faire admettre un mélange d'opérations tant divines que diaboliques ou naturelles. Il devoit d'ailleurs justifier la droiture de ses intentions, & ne rien négliger pour ramener au Tribunal de la Médecine, ce qu'il croyoit être véritablement de son ressort. Je me contenterai, pour la raison que j'ai dite plus haut, de mettre ici la liste de ces différens Ecrits, sans entrer dans aucun détail.

(b) **LE NATURALISME des Convulsions démontré par la Physique, par l'Histoire**

(a) La date est du 15. de Mai 1733. (b) In-12. Ibidem, 1733.

80 *Vie de M. Hecquet.*
naturelle, & par les événemens de cette
Oeuvre ; démontrant l'impossibilité du Di-
vin, qu'on lui attribue dans une Lettre sur
les secours meurtriers. Seconde Partie.

(a) LE ME' LANGE dans les Convulsions
confondu par le Naturalisme. Troisième
Partie. On trouve à la suite : 1°. LA
CAUSE des Convulsions finie. 2°. POST-
SCRIPTUM. L'Oeuvre des Convulsions tom-
bée. Ce Postscriptum répond à certain Ecrit
intitulé : *Pensées sur les Prodiges de nos
jours.*

(b) LA SUCEUSE Convulsionnaire, ou la
Pfyllle miraculeuse.

(c) LETTRE sur la Convulsionnaire en
extase, ou la Vaporeuse en rêve.

(d) RE'PONSE à la Lettre d'un Docteur
en Médecine de la Faculté de *** C'est
une défense de l'Ecrit de la Suceuse, atta-
qué par le prétendu Docteur.

(e) LE NATURALISME des quatre Re-
quêtes. C'est un examen des Requêtes,
que quelques Filles Convulsionnaires, de-
tenues en prison, présentèrent pour ob-
tenir ou la permission de faire preuve de
leur innocence, ou la main-levée de leurs
personnes.

(f) RE'PONSE des Médecins au Déf, que
leur font les Convulsionnaires. Dans une
Défense ou Justification des Requêtes,
dont je viens de parler, on avoit désié
les Médecins, c'est-à-dire, M. Hecquet,

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| (a) Ibidem 1733. in-12. | (d) 2. Feuilles & de- |
| (b) Feuille in-12. sans | mi in-12. |
| lieu d'impression. | (e) Brochure in-12. |
| (c) 2. Feuilles in-12. | (f) Feuille in-12. |

de prouver que quelques Faits, que l'on citoit, n'étoient pas surnaturels.

Outre ces cinq Ecrits, qui parurent dans le cours de l'année 1736. Il en reste encore de manuscrits, dont la mort seule de l'Auteur empêcha l'impression. En voici les titres.

LE SURNATURALISME de l'Epidémie Convulsionnaire, prouvé par les extravagances du Convulsionnat dans ses Docteurs & dans ses Filles, par le faux des quatre Requêtes & la fausseté des Requévantes.

LE NATURALISME justifié contre les clameurs des Convulsionnistes; Ouvrage où l'on donne le Mécanisme des Pensées & celui des Passions.

LETTRE à un Théologien. Cet Ecrit a le même but en partie que la Réponse à la Lettre à un Confesseur, c'est-à-dire, de prouver que la matière des Convulsions est du ressort de la Médecine, & qu'on a raison de n'en rien attribuer au Démon.

MOYEN court pour terminer la dispute des Convulsions, ou le Naturalisme conciliateur. L'occasion de cet Ouvrage fut la Consultation, que trente Docteurs de Sorbone donnèrent en 1735. contre les Convulsions. L'Auteur y fait, par occasion, une Apologie étendue des trois Parties du Naturalisme.

Malgré ce que les Convulsions prirent de tems à M. Hecquet pendant les trois dernières années de sa vie, il trouva celui d'achever d'autres Ouvrages. De ce nombre est sa (a) Médecine naturelle. On

(a) Elle fut achevée au mois de Juin 1736.

l'imprimoit quand il mourut, & quelques mois après sa mort, elle parut avec ce titre: (a) LA MÉDECINE NATURELLE vue dans la Pathologie vivante, dans l'usage des Calmans, & des différentes Saignées des Veines & des Artères, rouges & blanches, spontanées ou artificielles; & dans les substituées par les Sang-sues, les Scarifications, les Ventouses. Tome I. LA MÉDECINE NATURELLE, contenant les Tableaux des Maladies sur le plan de la Médecine naturelle calmante: avec un Essai de méthode pour les traiter. Tome II. A la tête du premier Volume est un Discours sur les vues & le dessein de ce petit Ouvrage, qui sont » d'accoutumer les jeunes Médecins à étudier l'Homme dans l'Homme, & les Maladies dans la Santé. « Je ne puis entrer dans aucun détail, & je dirai seulement que ce Discours comprend en quelque sorte un plan des plus utiles études, que les jeunes Médecins puissent faire pour se disposer à pratiquer avec succès. Comme la Santé consiste dans la régularité de l'action des Solides, & de la direction des différens Fluides, c'est dans l'examen de ce qui se passe alors dans le corps humain à cet égard, que M. Hecquet veut que l'on cherche les causes des Maladies & la manière d'y remédier. Le Sang n'est pas le seul Fluide, qui, dérangé dans sa circulation, occasionne toutes les maladies. Il en est un autre auquel la Médecine n'a jamais fait trop d'attention, c'est le

(a.) Paris, Guillaume Cavelier, 2. vol. in-12.

Suc nerveux, cette liqueur si subtile, qu'on l'a nommée *Esprits animaux*. C'est dans la considération de ce que le *Suc nerveux* opère, qu'il faut chercher les premières causes des Maladies. C'étoit l'opinion du célèbre *Sydenham*; & l'on peut conclure du Livre d'*Hipocrate* DE (a) *Flatibus*, qu'il n'étoit pas éloigné de le penser. Deux fameux Modernes sont en tout de l'avis de M. *Hecquet*: ce sont *Tralles* Médecin Allemand, & *Rosetti* Médecin Italien. Beaucoup d'autres célèbres Praticiens paroissent aussi s'en approcher comme *Morison*, *Hoffman*, *Stahl*, *Boerrhave*, &c. Mais ce n'est pas seulement aux *Esprits animaux*, dont on ne peut se former l'idée que comme d'une *Vapeur aérienne*, qu'il faut s'arrêter; il faut encore faire attention à l'*Air*, contenu dans toutes les autres Liqueurs du corps. Cet air n'est pas sans action, & peut-être est-il le principe de tout ce qui se passe en nous. C'est à développer les conséquences, qui naissent de cette idée pour la parfaite connoissance de l'*Economie animale*, que l'Auteur emploie presque tout son *Discours préliminaire*, & la première Partie de son Ouvrage. Celle-ci peut passer pour la Théorie de la *Médecine naturelle*. Vers la fin on y trouve le Livre d'*Hipocrate*, DE FLATIBUS traduit en François par un savant Maître dans l'Ecole de Paris. C'est (b) M. *Vergne* Médecin demeurant à Poissi, que M. *Hecquet* désigne ainsi. Par

(a) Des Vents qui se forment dans le corps. (b) Il est mort depuis quelques mois.

des *Notes*, que notre Auteur y joint, on voit la conformité des idées d'*Hipocrate*, avec celles de la *Médecine naturelle*. La seconde Partie ne renferme que des *Leçons de Pratique* fondées sur les *Principes de la Médecine naturelle calmante*. La nécessité de ne penser qu'à calmer dans quelque maladie que ce puisse être, est une suite de la *Pathologie vivante* expliquée dans la première Partie. C'est pour diriger les jeunes *Médecins* vers ce but, que *M. Hecquet* leur met d'abord devant les yeux les *Tableaux des Maladies*, ainsi qu'il l'annonce dans son *Titre*. Comme il n'avoit pas dessein de composer un vaste *Ouvrage*, il ne pouvoit les dépeindre toutes. Il se borne donc à la *Fièvre*, dont il parcourt toutes les espèces, tant des aigues que des chroniques. Vient ensuite un *ESSAI de Méthode de guérir dans la Médecine naturelle calmante, compris dans l'attention générale où un Médecin doit être en traitant les Maladies*. Il est suivi de *VUES générales sur les indications & les remèdes propres à la cause, l'état & la nature de chaque genre de maladie*. Après ce petit *Traité* s'offrent des *ESSAIS de pratique sur les différentes Saignées, faites aux Veines, ou bien aux Artères, ou remplacées par les Scarifications, les Sangsues, les Ventouses, les Vésicatoires*. On trouve ensuite une *Liste des Remèdes calmans*.
 1°. Des *Simple*s pris dans les classes des *Végétaux, des Minéraux, des Animaux*.
 2°. Des *Composés* appropriés aux vues de la *Médecine Naturelle*. L'Auteur donne la

manière de s'en servir. Ce second volume renferme encore des QUESTIONS mises en Problèmes & hasardées pour avancer le progrès de la Pratique de la Médecine.

1°. QUESTION mise en Problème, proposée aux Médecins-Praticiens : Si la SAIGNÉE DE L'ARTÈRE seroit plus efficace sans être plus préjudiciable que CELLE DE LA VEINE. Quoique M. Hecquet afeûte de ne pas décider, il est aisé de voir quel est son sentiment par le soin avec lequel il établit les avantages, qui reviendroient de la Saignée de l'Artère.

2°. AUTRE Problème : Si la SAIGNÉE DE LA GORGE est préférable à CELLE DU BRAS. On sent qu'il s'agit ici de faire conclure pour l'affirmative.

3°. TROISIÈME Question portée au jugement des Praticiens sages & éclairés : Si les VÉSICATOIRES font office de SAIGNÉES BLANCHES. M. Hecquet laisse encore entrevoir ici quel est son avis. Ces Questions sont suivies d'un petit Ecrit sur la Médecine Expectative, & d'un Postscriptum dans lequel l'Auteur fait voir que Tralles & Rosetti s'accordent en tout avec lui.

Ses infirmités continuelles, ses travaux immenses, sa vie austère n'étoient que trop capables d'achever d'user un tempérament encore tout de feu malgré l'âge. Vers le commencement de l'année 1737. il s'aperçut que sa santé s'affoiblissoit, & fit sa principale occupation de se préparer à la mort. Dans le courant de Mars, un soir, en achevant de réciter l'Office de l'Eglise, il eut un œil frappé d'éblouissement. Il se coucha pourtant sans en rien

dire. Au milieu de la nuit, comme il y avoit de la lumière dans sa chambre, il s'aperçut qu'il n'en voyoit pas. Ce qui lui fit réveiller le Garçon, qui le servoit, pour qu'il examinât son œil. Il n'y paroissoit rien à l'extérieur. Dès le matin il se fit saigner, & l'après-midi la Saignée fut réitérée. Comme il étoit sans fièvre, & qu'il n'avoit pas perdu l'appétit, il conserva son régime, en se permettant seulement du bouillon gras. Au bout de quelques jours il fut mieux, & l'obscurcissement de son œil considérablement diminué. Le 24. du même mois il fit son Testament, & quoique sa santé parût rétablie, il prévint qu'il approchoit de sa fin, & ne s'ocupa plus désormais que des pensées de la mort. Le 10. d'Avril sur les huit heures du soir il lui prit, en se mettant au lit, un frisson, qui fut suivi de la fièvre, accompagnée d'une grande sueur. Le lendemain matin il se fit saigner du bras. Quelques heures après il reçut en véritable Chrétien le Viatique & l'Extrême-Onction. Il avoit fait appeler M. de l'Epy son Confrère & son ami, Praticien habile, qu'il regardoit comme son Elève. De leur avis commun la Saignée fut réitérée sur les deux heures après-midi. Lui-même à l'inspection de son sang, il jugea qu'il n'iroit pas loin. En effet il mourut sur les 6. heures & demie sans aucune espèce d'agonie, & n'ayant perdu la connoissance qu'au moment qu'il s'endormit du sommeil de la mort. Il conserva même sa tête si saine

pendant la courte durée de sa maladie, que deux heures avant que d'expirer, il fut en état de satisfaire un autre de ses Confrères, dont la femme étoit dangereusement malade, & qui le vint consulter. Le lendemain il fut inhumé dans l'Eglise des Carmelites auprès de la porte.

Le sieur *Lacherie*, qui demouroit auprès de lui depuis plus de 23. ans, avoit mérité toute sa confiance par des soins infinis & par l'affection la plus marquée. Ce bon Maître d'un serviteur fidèle le fit Légataire universel du peu d'effets mobiliers, qui lui restoient, & de ses Manuscrits; & le nomma pour Exécuteur de son Testament. Le sieur *Lacherie* prit donc soin de ses funérailles, qui furent honorées de la présence d'un grand nombre de ses Confrères, & d'une multitude de gens de mérite de différentes conditions. Le Légataire, pour laisser un monument éternel de sa reconnoissance, fit mettre quelque tems après sur la sépulture de son cher Maître cette *Epitaphe* composée par le célèbre M. *Rollin*.

Hic jacet

PHILIPPUS HECQUET Doct̄or Regens
In Facultate Medicinæ Parisiensi,
Natus apud Abbatis - Villam An. Chti.
(1661. Die xi. Februarii.

Piè ac diligenter à Parentibus educatus,
Totum se Medicæ Artis studio dedit.

Eam primum,

Doct̄or in Facultate Remensi factus,

In Patria exercuit.

Mox accensus desiderio doctrinæ amplioris,
Parisios venit.

88 *Vie de M. Hecquet.*
Ubi stadium Medicum cum insigni laude
 (*emensus,*
Nobiliorem Doctoris gradum adeptus est.
Evocatus in Regii Portus solitudinem
Ut illustri Fæminæ opem medicam præberet,
 Intus, foris, ægotantes
Per annos quatuor assiduâ & felici operâ
 (*curavit.*
Exinde, Doctrina & pietate, non opibus,
 (*auctior,*
 Parisiis rediit.
Quantum pertinaci labore & longo Medicinæ
 (*usu profecerit*
Testantur plena Medicæ eruditionis opera
 (*quæ elucubravit.*
Decanus suæ Facultatis anno 1712. electus,
Re diu & maturè cum selectis Doctoribus
 (*perpensa,*
Saluberrimum Medicinæ Codicem instituit.
An. 1727. ingressus in hanc Carmelitarum
 (*Domum,*
Quam, ut Medicus, per annos 32. jam
 (*rexerat,*
 Reliquum vitæ tempus,
In oratione, jejunio, & continua mortis
 (*meditatione,*
 Vini, carnisque abstinens, transegit.
Pauperes ægrotos, à quibus nunquam non
 (*consulebatur,*
Pluribus membris è diutino morbo captus,
At idem animo, & mente integer ac valens,
 Pecunia & consilio usque adjuvit.
Tandem, penè pauper ipse, cælebs ob-
 (*dormivit in Domino,*
An. etatis suæ 76. Chri. 1737. Die A-
 (*prilis xi.*
 C'est-à-dire,

C'est-à-dire : ICI repose PHILIPPE HECQUET Docteur Regent de la Faculté de Médecine de Paris. Il naquit à Abbeville le 11. de Février 1661. & fut élevé par ses Parens avec soin & dans la piété. La Médecine fut son étude. Il s'y livra tout entier, & l'exerça d'abord dans sa Patrie, après avoir pris le degré de Docteur dans la Faculté de Rheims. Dans la suite, enflamé du desir de se rendre plus habile dans son Art, il vint à Paris. Il y remplit son Cours de Médecine avec beaucoup de distinction, & fut revêtu d'un plus noble titre de Docteur. Apellé dans la solitude de Port-Royal, pour prendre soin de la santé d'une illustre * Demoiselle, il y secourut pendant quatre ans, avec autant de succès que d'assiduité, les Malades du dedans & du dehors. Il revint ensuite apporter à Paris, non plus de richesses, mais plus de science & de piété. Ses Ouvrages, si remplis d'érudition médicinale, sont des témoignages de la grande habileté, qu'il avoit acquise par un travail opiniâtre & par une longue expérience. En 1712. il fut élu Doien de sa Faculté. Ce fut alors qu'après un long & dur examen, il commença, conjointement avec un nombre de Docteurs qu'elle avoit choisis, à dresser un excellent Code de Pharmacie. L'an 1727. il se retira dans cette Maison des Carmelites, & passa le reste de sa vie dans la prière, dans la pratique du Jeûne, & dans la méditation continuelle de la mort, auxquelles il joignit l'abstinence du vin & de la viande. Privé par les suites d'une ancienne infirmité, de l'usage de plusieurs

* Mademoiselle de Vertus.

Il avait cependant bien des couleurs

de ses membres , mais sain d'esprit & conservant toute la vigueur des Facultés de son ame , il aida jusqu'à la fin de ses conseils & de ses aumônes les Pauvres , qui venoient sans cesse le consulter dans leurs maladies. Enfin , après avoir vécu dans le célibat , & s'être rendu lui-même presque pauvre , il s'endormit dans le Seigneur le 11. d'Avril , 1737. étant âgé de 76. ans (& deux mois.)

Avant de se retirer aux Carmélites , il avoit abandonné son patrimoine à sa Famille pour une modique pension viagère ; & depuis sa retraite il ne voulut plus rien recevoir de personne pour ses Consultations. C'étoit une suite du désintéressement , qu'il avoit toujours fait voir dans l'exercice de son Art , & qu'il avoit souvent porté jusqu'à refuser une partie de l'honoraire qu'on lui présentoit , parce qu'il le trouvoit exorbitant. Il s'étoit même fait une règle de ne point recevoir de présens ; & de quelque manière qu'on s'y soit pris , on n'a jamais pu vaincre sa délicatesse à cet égard.

On ne peut pas dire qu'il ait jamais été riche , ni même dans un état d'aisance. Il ne laissa pas cependant d'être toujours extrêmement généreux. Outre que pendant toute sa vie il secourut les Pauvres de son argent autant que de ses conseils , il eut toujours sa bourse ouverte pour le service de tous ceux qu'il connoissoit , & principalement de ses Confrères. On a plusieurs exemples de sa générosité , j'en rapporterai quelques-uns. Un jour il se

trouva dans une vente , & vit un Médecin , qui , prenant quelques Livres de sa Profession , en laissoit un plus grand nombre de bons qu'il avoit examinés. Il crut d'abord que ce Médecin les avoit déjà. Mais s'en étant informé , celui-ci lui répondit qu'il les laissoit à regret. M. Hecquet en sentit sur le champ la raison. Il acheta tous ces Livres , & força le Médecin de les accepter. Un autre de ses Confrères n'avoit presque laissé pour tout bien , en mourant , qu'un assez bon Cabinet de Livres , dont sa Veuve se dé-faisoit petit-à-petit , à mesure qu'elle trouvoit l'ocasion de les vendre avantageusement. Elle alla le voir & lui rendre compte de sa situation. Comme il la plaignoit de ce qu'elle ne trouvoit pas tout d'un coup à conclure un marché , dont elle pût se faire un fonds , elle lui dit qu'un Médecin , qu'elle lui nomma , n'auroit pas mieux demandé que d'acheter ce qu'elle avoit des meilleurs Livres concernant la Profession , s'il avoit eu de l'argent. M. Hecquet s'étant fait montrer le catalogue de ces Livres , il les lui payâ sur le champ tout ce qu'ils pouvoient valoir , & lui dit de les envoyer à ce Médecin.

Il avoit soin d'aller visiter tous ses Confrères quand il les savoit malades , & comme il connoissoit à peu près l'état des affaires de la plupart , il recommandoit toujours à ceux qu'il trouvoit auprès d'eux de ne rien épargner , & si l'argent manquoit , d'avoir recours à lui sans le témoigner aux Malades.

Il aimoit sur-tout ceux qui s'appliquoient à leur Profession, & qui la faisoient avec honneur. On pouvoit avec justice l'appeler le Père des jeunes Médecins. Non content de diriger leurs études par ses conseils, il leur offroit l'usage de sa Bibliothèque, & c'étoit avec joie qu'il leur prêtoit les Livres, dont ils avoient besoin pour étudier. Les Médecins, établis dans les Provinces ou dans les Colonies, lui paroissent mériter principalement son attention. Il savoit par expérience qu'ils sont moins à portée de s'instruire que ceux qui sont à Paris. Il ne se contentoit pas de leur indiquer dans ses Lettres les meilleurs Livres, & de leur marquer l'utilité, qu'ils en pouvoient retirer; il s'établissoit leur correspondant, il avoit soin de leur acheter ces Livres, & de les leur envoyer. Il en avançoit même assez souvent le prix, & ne vouloit pas qu'ils se gênassent pour le lui rendre. C'est ainsi qu'il en agissoit à l'égard de MM. *le Dran, de Bordegarais, & Carrel*, lorsqu'ils étoient à la Martinique; de feu M. *Alliot* pendant son séjour à St. Domingue; & de M. *Noguez*, qui le remplace aujourd'hui dans ce Pais; de M. *Vergne* Médecin à Poissy, dont j'ai déjà parlé; de M. *Hallais* Bachelier de la Faculté de Paris, agrégé au Collège de la Rochelle; & qui se distingue par une très-grande habileté, comme je l'ai su dans le Pais même; & de beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de nommer.

Le zèle, que M. *Hecquet* avoit pour l'a-

vancement de la vraie pratique de la Médecine, l'avoit mis en relation avec tout ce que son tems eut de célèbres Médecins. Tels étoient en France, MM. *Fagon*, *Dodart Père & Fils*, *Helvetius Père & Fils*, *Boudin*, *Terret*, *Burlet*; en Italie, MM. *Baglivi*, *Torti*, *Bianchi*, *Valisneri*, *Michelloti*, *Morgagni*, *Ricci*; En Hollande, MM. *Boerhave & Ruysch*; En Ecosse, M. *Pitcairn*; En Allemagne, M. le Chevalier (a) *Garelli*, Premier Médecin & Bibliothécaire de l'Empereur, & M. *Lexner*, Médecin de l'Empereur demeurant à Nuremberg; Dans les Pays-Bas, MM. *Van-Rossum & Rega*, Professeurs en Médecine dans l'Université de Louvain; En Espagne, M. *Seguer*, Professeur dans l'Université de Valence. Parmi les Papiers de M. *Hecquet*, il s'est trouvé beaucoup de Lettres de plusieurs de ces différens Médecins étrangers. Elles sont toutes remplies des témoignages d'estime les plus marqués, & des éloges les plus flatteurs. Presque tous le félicitent d'avoir ouvert de nouvelles voies pour perfectioner la Médecine; tous l'exhortent à continuer de travailler pour une si belle fin. Quelques-uns même sur la

(a) C'est à l'amitié singulière, que cet homme si célèbre dans la République des Lettres, avoit pour M. *Hecquet*, que nous sommes redevables de deux Remèdes excellens, qui sont la *Liqueur minérale anodine*, de M. *Hoffman*, & les *Pillules Impériales nouvelles*, dont M. *Villebrun* habile Apothicaire tient la préparation de M. *Hecquet*, qui l'avoit eue de la pure générosité de M. le Chevalier *Garelli*.

lecture de ses Ouvrages & sur sa réputation , le recherchoient les premiers. C'est ainsi qu'en usa M. *Piscarn* , qui ne le connoissoit point & n'en étoit point connu , quand en 1701. il lui recommanda par une Lettre un jeune Ecoffois , qui venoit étudier la Médecine à Paris. Je puis mettre encore dans le même rang M. *Feysta-ger* Médecin à Trente , qui , sans le connoître , lui témoigne le plaisir , qu'il a reçu de la lecture de quelques-uns de ses Ouvrages parvenus par hazard jusqu'à Trente ; lui demande ses avis sur la manière de bien étudier la pratique de la Médecine , & le consulte en même tems sur deux Maladies singulières. M. *de Bèze* , Médecin du Roi de Sardaigne à Mondevin en Piemont , est aussi dans le même cas. Ayant en sa possession quelques Ouvrages de M. *Hecquet* , & ne connoissant personne à Paris , il s'adresse à lui-même pour le prier de lui faire tenir ceux qu'il n'a pas. Je serois trop long si je voulois entrer dans un plus grand détail au sujet de ces différentes relations. J'ajouterai seulement que , comme M. *Hecquet* cherchoit sans cesse à s'instruire , & qu'il s'étoit fait une loi d'applaudir aux heureuses découvertes dans son Art , il avoit coutume de prévenir les Savans étrangers , qui ne manquoient pas de répondre aux avances d'un Confrère , dont ils connoissoient tout le mérite. Le fameux *Frederic Hoffman* , ce grand Praticien d'Allemagne , fut le seul qui se crut afranchi d'un pareil devoir de politesse. M. *Hecquet* n'en eut

pas pour cela moins d'estime pour lui. Non seulement il ne cessa point de le louer dans tous ses Ouvrages ; mais dans le particulier même il continua toujours d'en parler avec estime à ses amis. Voici ce qu'il en dit à M. Hallais dans une Lettre du 5. d'Août 1735. » Je ne fais, » Monsieur, si je vous ai envoyé les Observations chimiques de M. Hoffman, » dont je fais, comme vous savez, un » très-grand cas ; car malgré les préjugés sur la Saignée & sur l'Opium, & nonobstant sa Pratique Polipharmaque, » je lui trouve tant de bon sens dans ses jugemens, tant d'habileté dans la connoissance des Maladies, & tant de bon dans le choix de toutes les Drogues, » dont, à mon avis, il acable ses Malades, que je ne puis lui refuser ma reconnaissance : car j'apprens tous les jours quelque chose avec lui. Je n'ai cependant point, entre vous & moi, de quoi me flater de son amitié pour moi. Car lui ayant écrit par une voie très sûre, d'où j'ai su que ma Lettre lui étoit parvenue, il m'a honoré d'un parfait silence, en ne me répondant point. Mais c'est un grand Médecin, & me méprisa-t-il ouvertement, ma reconnaissance envers lui pour la Médecine ne s'effacera jamais de mon esprit. «

On auroit voulu pouvoir extraire tout ce que les Lettres écrites à M. Hallais renferment d'utile par rapport à l'étude de la Médecine Théorique & Pratique. On

y trouveroit d'excellens avis sur le choix des Livres, tant anciens que modernes, qui peuvent le plus contribuer à perfectionner un Médecin dans l'une & dans l'autre partie, avec des jugemens sur les Ecrits des principaux Auteurs Modernes. On a les Extraits de toutes ces Lettres, que M. Hallais a bien voulu communiquer. La nécessité d'abreger oblige de ne s'y pas arrêter ici d'avantage; mais on pourra bien en faire part quelque jour au Public, aussi-bien que de quelques Ouvrages restés en Manuscrit dans le cabinet de l'Auteur. (a) Tels sont, outre ceux dont j'ai déjà fait mention :

Une LETTRE LATINE à M. Winslow, du 10. de Septembre 1722. au sujet de la Dispute élevée entre M. Boerrhave & M. Ruysch sur la manière dont les Secrétions s'opèrent.

Une autre LETTRE LATINE à M. Ruysch, du 23. d'Octobre 1722. sur la même matière.

Un Mémoire ayant pour titre, DE LA FAMINE d'eau & de ses dangers sur-tout dans le Faubourg S. Jacques; Il est du 3. de Mai 1734. La Fontaine de ce Fau-

(a) On souhaiteroit y pouvoir joindre les Consultations de M. Hecquet, qui sont en très-grand nombre. On a des Lettres de plusieurs Médecins, qui le desirerent, & l'on ne doute pas que ce Recueil ne fût très-utile. Mais, comme l'Auteur n'en gar-

doit point de copie, on est dans l'impossibilité d'en faire part au Public, à moins que ceux qui les ont ne veuillent les communiquer. On les prie en ce cas, de les adresser au Libraire qui distribue ce Livre.

bourg.

bourg fut sans eau pendant treize mois.

Un MEMOIRE sur l'Opération Césarienne, contenant les raisons, que l'on a de ne la croire permise en aucun cas.

Une CONSULTATION sur un Enfant, qui vint au monde à cinq mois juste, aussi formé que s'il en avoit eu neuf, & que l'on décide n'être pas légitime. Elle est du 5. de Septembre 1709.

Une Dissertation assez longue, dont le titre est : QUESTION sur le motif des Dispenses du Carême. Il s'agit de savoir si les Médecins peuvent dispenser de faire maigre, dans la supposition que la Viande est la nourriture la plus convenable, ou la plus naturelle à l'Homme. Par ce que j'ai rapporté du Traité des Dispenses du Carême, on voit assez quel doit être ici le sentiment de M. Hecquet.

Un petit Ecrit dont le titre est : NULLITÉ des raisons empruntées de la Médecine, contre la vérité du Miracle d'Anne le Franc.

Un Ouvrage pouvant faire un juste volume in-12. intitulé (a) DU MEDECIN. Livre I. De l'art, ou qu'il enseigne dans les Ecoles, ou qu'il exerce auprès des Malades. Livre II. Des Qualités & Vertus nécessaires pour rendre un Médecin parfait.

Un Traité considérable sur la Transpiration, mais qui paroît à l'inspection, avoir été fondu par l'Auteur dans ses différens Ouvrages.

(a) Je ne puis pas assurer que cet Ouvrage soit de M. Hecquet. La copie en est écrite depuis très-long-tems ; & sur ce que j'en ai lu, je soupçonne qu'il pourroit bien être de M. Hanon.

Un autre Traité, dont le titre est : *REFLEXIONS sur les choses, qui méritent d'être ajoutées à la Médecine, pour la rendre plus parfaite.* Il paroît être aussi rentré dans d'autres Ouvrages.

Une *Dissertation*, dans laquelle on prouve par de bonnes raisons, qu'un François ne doit écrire sur la Médecine qu'en sa Langue, & qu'en général il ne lui convient point d'écrire sur aucune matière en une Langue étrangère.

Un Ouvrage considérable, mais qui n'est qu'ébauché. Voici son titre : *LA MÉDECINE NON NATURELLE, ou LA PURGATIVE. *Ce que c'est que la Purgation; ce qu'elle opère; comment elle se procure; où & quand elle convient. Le tout suivant les principes de la Médecine, l'Hygiène, & la Chimie naturelle.*

Enfin un (a) *TRAITÉ de la matière Médicale simple, ou Essais de l'Histoire Médicinale des Médicamens simples, qui se tirent des Animaux, des Végétaux & des Minéraux.* C'est celui qu'il avoit dicté dans les Ecoles. Il est fort bien écrit en Latin.

De ce nombre étoit aussi la *Médecine des Pauvres*, dont je ne dirai rien, sinon que M. Hecquet, prévenu par la mort, n'eut pas le tems d'y mettre la dernière main; & qu'un Homme d'esprit, de l'avis des amis du Défunt, & guidé par leurs conseils, s'est chargé de la mettre dans l'état où l'on la donne ici. Le *sieur Lacherie* a fait

(a) TRACTATUS de materia medica simplici, sive specimina Historiæ medicinalis Medicamentorum simplicium que ex tri-
plici Animalium, Vegetabilium, & Mineralium familia oriuntur.

graver, pour placer à la tête, le (a) Portrait de l'Auteur. Il est d'après l'Origine

(a) Il en fit présent à tous les Membres de la Faculté, & à tous les Amis du Défunt, en les invitant au Bout de l'an, qu'il lui fit faire dans l'Eglise des Carmélites. De cette manière il en fut distribué plus d'un mille. Ce n'est pas le seul témoignage d'attachement & de reconnoissance, qu'il ait cru devoir à la mémoire de Monsieur Hecquet. C'est à sa prière que M. Rollin fit l'Épitaphe, qu'on a vue plus haut. C'est à ses soins qu'on est redevable de l'édition de quelques-uns des Ouvrages posthumes de M. Hecquet. Son dessein même est de donner au Public tous ceux qui lui restent, & qui sont achevés ou presque achevés. C'est lui qui m'a fourni, comme témoin oculaire, les principaux Mémoires sur lesquels j'ai composé cette Vie, & pour la rendre plus complète, il n'a pas craint d'aller, à ma prière, solliciter tous les amis de M. Hecquet de lui donner par écrit ce qu'ils en savoient de particulier. Il a cru que la reconnoissance le dispensoit de se conformer tout-à-fait en ce point aux intentions de cet humble Médecin, qui ne souhaitoit, lui disoit il souvent, que d'être parfaitement oublié, dès qu'il seroit mort. Ces paroles ne sont pas sorties de la mémoire du *frère Lacherie*; mais il le rappellera toujours aussi que, quelque tems avant que de mourir, M. Hecquet, avec les termes les plus tendres, le remercia de tous les services, qu'il en avoit reçus; & lui témoigna combien il étoit fâché de ne lui pouvoir pas laisser tout le bien, dont il le croioit digne. Plus sensible à cette marque de bonté, que si réellement le Legs universel l'avoit mis à son aise, le *frère Lacherie* est dans la disposition de ne manquer à rien de tout ce qui peut rémoigner sa reconnoissance. Outre qu'il eut pendant vingt-trois ans des soins infinis de la personne & de toutes les affaires de M. Hecquet, il lui servit encore de Secrétaire pendant les dix ou douze dernières années de sa Vie. J'ai dit ailleurs que M. Hecquet, dans les commencemens de sa retraite, perdit l'usage de sa main droite; j'ajoute ici que, depuis plusieurs années, il l'avoit à peine assez libre pour écrire quelques mots

rial de M. Belle, dont j'ai parlé plus haut, & fait honneur à l'habileté du sieur Daullé, jeune Graveur, qui se distingue beaucoup dans sa Profession.

On souhaiteroit peut-être voir ici quelque détail sur la manière, dont M. Hecquet traitoit les Maladies. Mais outre qu'il faudroit l'avoir suivi longtems chez ses Malades, pour être en état d'en rendre un compte exact, ce soin seroit fort inutile. On trouve tout le fonds de sa Pratique dans ses Ouvrages. Je vais seulement rapporter deux Cures très-singulières, qui feront voir combien un Médecin a de ressource dans la parfaite connoissance des loix de la Nature. C'est le *Mémoire sur la vie de M. Hecquet* qui me les fournit, & j'en emprunte volontiers les propres termes. „ Il vint à un de mes „ Enfans, dit la Dame, Auteur de ce „ *Mémoire*, une grosseur au-dessous de „ l'Estomac, qui paroissoit égaler celle „ d'une Pomme de ramboure. Elle pré- „ sentoit une face au-dehors, & en „ apuïant dessus on croïoit ressentir qu'elle „ avoit autant de circonférence qu'une „ ne de ces Pommes. Mon Fils, âgé de „ 6. ans, & qui exprimoit fort bien ce „ qu'il sentoit, se plaignoit lorsqu'on „ apuïoit ainsi, qu'il lui sembloit qu'on „ lui soulevoit l'estomac. Un habile Chirurgien, qui venoit souvent dans la „ maison, me dit qu'il guériroit cet Enfant

de suite. Je ne dois pas oublier de dire aussi qu'il avoit un autre Domestique, auquel il a laissé par son Testament une somme, pour aprendre un métier.

» avec grande facilité. Il l'eut pendant
» plus d'un an entre les mains, & bien
» loin de le guérir, ce mal grossit d'une
» manière prodigieuse, & mon fils ne
» pouvoit manger sans souffrir ensuite
» d'extrêmes douleurs, & sans être obli-
» gé de revomir tout ce qu'il avoit pris.
» Il devint d'une maigreur excessive, &
» le Chirurgien fut enfin obligé de me
» dire qu'il n'avoit plus aucune espérance
» de le guérir, & qu'il croioit même qu'il
» ne pourroit vivre que peu de jours. Je
» voulus faire une Consultation de ce
» qu'il y avoit de plus habiles Chirur-
» giens à Paris, parce qu'on m'assuroit
» que ce mal ne pouvoit être bien traité
» que par eux. Celui, qui avoit traité
» mon Fils, fit le raport du mal, des re-
» mèdes, & du progrès, qu'il avoit fait
» malgré les remèdes; & l'on conclut à
» ouvrir ce mal. Je leur demandai s'ils
» croioient par cette opération guérir
» mon Fils. Ils m'avouèrent tous que la
» chose étoit plus que douteuse; mais
» que dans le danger, où il étoit, ils
» croioient qu'on devoit risquer cette
» opération, qu'ils convinrent être très-
» douloureuse. Je leur dis que je ne pou-
» vois m'y résoudre, & que j'aimois
» mieux le laisser mourir dans l'état où
» il étoit, que de l'exposer, sans aucun
» avantage, à de si cruelles douleurs. Dès
» que ces Chirurgiens furent sortis, je
» pris mon Fils, & m'en allai chez M.
» Hecquet, sans en parler à personne.
» Je lui fis voir le mal de cet Enfant, &

» lui rendis compte de tout ce qui étoit
» arrivé. Il faut avouer, me dit-il, que
» cet Enfant est en grand danger de
» mourir dans peu de jours. Mais vous
» avez eu raison de ne point consentir
» qu'on lui fit l'opération, qu'on vous pro-
» posoit. Elle est très-cruelle & auroit
» été inutile, & même dans l'état, où est
» cet Enfant, il seroit vraisemblablement
» mort pendant qu'on l'auroit faite. Si
» c'étoit mon Fils, je tenterois une ma-
» nière de le traiter, que je ne voudrois
» pas que l'on sût, car on se moqueroit
» de moi, & je n'ai aucune certitude
» qu'elle réussisse. Je lui dis : Monsieur,
» cela augmentera-t-il le mal, que souffre
» déjà cet Enfant ? Oh ! pour cela non,
» & je vous assure qu'il le diminuera. Si
» cela est ainsi, lui dis-je, je vous de-
» mande en grace de le tenter. Je vous
» promets le secret, & pour moi, & pour
» mon Fils. Il est très-capable de le gar-
» der. Je préparerai moi-seule ce que
» vous ordonerez. Après m'avoir encore
» répété qu'on se moqueroit de lui ; &
» moi, l'avoir assuré que personne au
» monde n'auroit connoissance de ce qu'il
» feroit, il consentit à traiter cet En-
» fant. Il me dit qu'il falloit le faire sai-
» gner tous les huit jours, jusqu'à ce qu'il
» me dit de cesser. Je fus éfraidée de cette
» ordonnance, à cause de l'extrême foi-
» bleffe de mon Fils. Il m'assura que les
» Saignées ne l'augmenteroient pas, mais
» au contraire. Puis il ajouta : il ne faut
» point qu'il mange de viande ; mais

„ seulement par jour deux Potages de
„ bouillon médiocre , & où le Veau do-
„ mine ; qu'il ne mange que peu de pain
„ & d'un pain léger , de la salade , un
„ peu de fruit cuit ; point de vin , & tous
„ les soirs mêtez sur cette grosseur un Ca-
„ taplasme de Feuilles de Mauves & de
„ Guimauves bien cuites dans de l'eau ,
„ & le plus chaud que l'Enfant le pourra
„ souffrir. Au bout de deux mois il ré-
„ duisit les Saignées à quinze jours ; &
„ deux autres mois après , à ne les faire
„ que tous les mois . mais sans rien chan-
„ ger au reste du Régime , qu'il fit ob-
„ server pendant 18. mois , quoique le
„ mal fût presque disparu au bout de l'an-
„ née , & sans que cette grosseur eut été
„ ouverte ni par le fer , ni par des Em-
„ plâtres ; les simples Cataplasmes dont
„ je viens de parler , l'ayant entièrement
„ fait dissoudre. “

„ L'année suivante , un autre de mes
„ Enfans tomba malade d'une fièvre rou-
„ ge , si violente & si maligne que M. Hec-
„ quet , aussi-bien que le Chirurgien , qui
„ vint saigner cet Enfant , me dirent qu'ils
„ ne pouvoient répondre de sa vie , mê-
„ me pour le jour , où ils me parloient ,
„ qui étoit le troisième. Je priai M. Hec-
„ quet de me dire ce que je devois lui
„ donner. Il me répondit qu'il ne voioit
„ aucun Remède , dont il ne craignit de
„ se reprocher de s'être servi ; & que
„ comme Ami plutôt que comme Mé-
„ decin , il me conseilloit de lui donner
„ de trois en trois heures une bonne taf-

„ fée de bouillon, & une demi heure
„ après chaque bouillon cinq ou six cuil-
„ lerées de Fraises arrosées d'un peu de
„ vin & modérément sucrées ; mais sans
„ pain ; & de ne lui donner aucune autre
„ nourriture , ni aucun Remède. Il le
„ tira de cette manière d'une si dange-
„ reuse maladie , après laquelle il ne vou-
„ lat pas souffrir qu'on le purgeât “.

Je dois , avant de finir , faire remar-
quer que c'est à tort qu'on accusoit M.
Hecquet de n'emploier en Médecine que
la Saignée & l'Eau pour les Malades ,
& les Pommes cuites pour les Conva-
lescents. Ses Ouvrages prouvent le con-
traire ; & tout ceux qui l'ont connu ,
peuvent attester qu'il ne blamoit que
l'abus du trop grand nombre de Re-
mèdes. Mais il en est peu , dont il ne
sût fort bien se servir dans les différens
cas de Pratique. A l'égard de la Saignée ,
il croïoit en devoir faire un très-grand
usage ; & l'on fait d'un savant Médecin
de la Faculté de Paris , que M. *Hecquet*
lui dit une fois , que s'il avoit eu quelque
sujet de mécontentement dans l'exercice
de sa Profession , c'étoit pour n'avoir pas
saigné suffisamment ; & que s'il avoit à
recommencer , il saigneroit d'avantage
qu'il n'avoit fait. Ce discours est parfai-
tement d'accord avec les Principes éta-
blis dans tous ses Ecrits.

C'est avec aussi peu de fondement qu'on
lui reprochoit de vouloir bannir la Chi-
mie de la Médecine. Il en emploïoit vo-
lontiers quelques Remèdes , comme le

Tartre stibié, l'Anodin minéral d'Hoffman, les Goutes anodines de Sydenham, & plusieurs autres, dont il faisoit grand cas. Il étoit même fort instruit de cette science. Il en avoit fait deux Cours pendant sa jeunesse sous feu M. Lémery. Bien loin de détourner les jeunes Médecins de cette étude, il la leur recommandoit; mais il vouloit qu'ils ne commençassent à s'y livrer qu'après avoir achevé celle de l'Anatomie & des Plantes. Il vouloit qu'ils la fissent marcher d'un pas égal avec la Pharmacie, dans le même tems qu'ils étudioient la Pathologie, & qu'il leur conseilloit d'aller observer les Malades dans les Hôpitaux. J'ajoute, par occasion, que les Auteurs Modernes, dont il prescrivoit aux jeunes gens de faire la base de leurs Etudes, étoient *Bergerus* & *Baglivi*, pour la Physiologie; *Heister*, *Manget* & *Morgagni*, pour l'Anatomie; *Boerhave* & *Stalh*, pour la Pathologie; *Barchuisen*, pour la Chimie; *Sydenham*, pour la Pratique. Il conseilloit encore *Rivière*; mais il n'en estimoit pas les Observations, qu'il disoit être bien rangées, mais faites dans le Cabinet. Au contraire, il faisoit un cas infini de celles d'*Etmuller*.

On a déjà vu combien il aimoit la Faculté de Paris, à laquelle il faisoit tant d'honneur. En 1733. il eut occasion de lui donner une nouvelle marque de sa tendresse pour elle, & de son zèle pour l'instruction de ses Membres. M. Prévôt, fameux Avocat, remit à la Faculté la Bibliothèque, de feu M. Pivoté de Bellière,

avant Médecin. Elle montoit à trois mille cinq cens Volumes ; & dans le même tems elle fut augmentée d'un grand nombre de Livres de tout genre , que M. Prévôt fit donner par une Dame de sa connoissance. M. Hecquet , excité par ces exemples , fit un choix de ce qu'il avoit dans son Cabinet de meilleur & de plus rare concernant sa Profession , pour l'ajouter à cette Bibliothèque naissante, qu'il enrichit alors de douze à treize cens Volumes de toutes formes. Par son Testament il y joignit encore une centaine de Volumes tant *in-folio* qu'*in-4°*. qu'il prit soin de marquer lui-même quelques jours avant sa mort , & que son Exécuteur Testamentaire remit aussitôt après à la Faculté.

Voilà tout ce que j'avois à dire pour faire connoître entièrement ce mort illustre , qui ne fut pas moins homme de bien que savant Médecin ; qui consacra toute sa vie à l'avancement du plus estimable & du plus nécessaire de tous les Arts ; & que toutes les Universités , tous les Grands-Hommes de son tems , toutes les Sociétés Littéraires n'ont pas fait difficulté de sur-nommer l'*Hipocrate de la France*. Je ne fais que répéter ce que dit un de ses Confrères dans un Mémoire, que j'ai sous les yeux. Mais si quelqu'un trouve l'éloge un peu trop fort , il consentira du moins à celui que la Lettre suivante contient. Elle fut écrite au *seur Lacherie*, le 28. d'Octobre 1737. par un grand Maître, dont le rare mérite, & la place éminente, qu'il

remplit si dignement , rendent le témoignage extrêmement précieux. „ Je ne saurois , dit-il , assez vous remercier , Monsieur , de votre obligeante attention à me procurer un Exemplaire du dernier Ouvrage de l'illustre M. Hecquet , sur la *Médecine naturelle* , qui ne peut qu'être ardemment désiré par tous ceux qui connoissent le mérite distingué de l'Auteur dans notre Profession , & qui ont déjà lu ses autres Ouvrages , où l'on est comme forcé d'admirer en même tems l'élégance du Stile , la fécondité & la noblesse de l'Expression , la profondeur & l'étendue du Savoir , la justesse du discernement ; & sur-tout ce zèle ardent & cette application sans relâche pour établir sur des Principes certains & sur des Observations constantes , la méthode la plus convenable pour la conservation & pour le rétablissement de la santé ; de même que pour dévoiler & réprimer les indignes manœuvres de ceux qui , dans l'exercice de notre Profession , ne pensent qu'à abuser de l'ignorance & de la crédulité du Public ; cette candeur enfin , & cette pureté de mœurs , qui , de concert avec ses autres talens , lui ont acquis à si juste titre la réputation d'un Médecin des plus pieux , des plus véridiques & des plus savans de la célèbre Faculté. C'est encore une fois , ce qui me fait souhaiter avec ardeur de profiter de ce dernier fruit des veilles & des réflexions d'un si grand Maître. “

En parlant au commencement de cette Vie de deux Frères de M. Hecquet, je n'ai point fait mention des Epiraphes, qu'il fit mettre sur leur sépulture. Mais elles sont trop bien faites, pour ne les pas donner au Public. Pourroit-on me pardonner de les avoir supprimées, quand on sauroit qu'elles sont de M. Rollin. C'est aussi lui, qui les a traduites en François. M. Hecquet les fit imprimer dans le tems sur des Feuilles volantes.

EPITAPHE D'ANTOINE HECQUET.

D. O. M.

PIÆ MEMORIÆ

ANTONII HECQUET, Presbyteri, Regalitiæ
Ecclesiæ sancti Wulfranni Decani.

SUMMA fuit ingenii perspicacitate, & multiplicis doctrinæ copiam clarus, humilitate & modestiâ clarior. Edoctus apprime linguas Græcam & Hebraicam, omnique vitâ in Scriptura Sacra & SS. Patrum studio versatus, scientiam qua inflat, pro nihilo habuit, unius amulator caritatis qua adificat. Illius zelo incensus complures annos instituenta ad pietatem & Fidem Christiana juvenuti impendit, nihil aliud quàm prodesse & latere quarens. Factus inde hujus Ecclesiæ Canonicus anno 1688. & decem post annis Decanus, nihil ex innato sibi pueros erudiendi studio remittens, juvenes Clericos vel per se, vel per alios diligenter curavit Sacris præsertim Litteris imbui, quas ipse ab infantiâ edoctus semper in deliciis habuit,

tanquam maximum presentis exilii solatium. Summam in tractandis negotiis solertiam & fidem condebat singularis integritas morum, animi candor, vita simplicitas. Hujus Ecclesie cui se totum devoverat, jurium tutor, patrimonii defensor, legum & consuetudinum custos acerrimus, numquam hanc deslitit, velut sponsam, Dei amulatione amulari. Egrotationibus serè continuis nihil factus est segnior ad solita studii & pietatis munia, nec ullà dolorum acerbitate dimoveri unquam potuit ab assuetà animi lenitate & patientià. Assiduo mortis conspectu magis ac magis in dies inflammatus ad spem & desiderium beata immortalitatis, tandem feliciter obdormivit in Domino, die Julii 12. anno 1718. nondum expleto aetatis anno 59.

REQUIESCAT IN PACE.

TRADUCTION

A LA GLOIRE DE DIEU,

Et à la pieuse Mémoire

De Messire ANTOINE HECQUET,

Prêtre, Doyen de l'Eglise Royale de
S. Vulfran.

IL s'aquit une estime générale par la pénétration de son esprit & par son érudition en plusieurs genres de doctrine, & encore plus par son humilité & par sa modestie. Ayant appris parfaitement les langues Grecque & Hébraïque, & s'étant appliqué pen-

dant toute sa vie à l'étude de l'Écriture Sainte & des SS. Pères, il méprisa la science, qui enfle, & il n'estima que la charité seule, qui édifie. Animé du zèle qu'elle inspire, il s'occupa pendant plusieurs années à instruire la jeunesse dans la piété & dans la foi Chrétienne, ne cherchant qu'à être utile & à demeurer caché. Devenu Chanoine en 1688. & dix ans après Doyen de cette Eglise, il ne discontinua point de suivre l'inclination naturelle, qu'il avoit pour l'instruction des enfans: il eut le même soin d'instruire par lui-même, ou par les autres, les jeunes Clercs, sur-tout dans la science des Saintes Ecritures, dont il avoit été nourri lui-même dès son enfance, & qui étant la plus grande consolation de notre exil, firent toujours ses plus chères délices. Il avoit pour le manie-ment des affaires une habileté supérieure & une fidélité incorruptible; & il joignoit à ces qualitez une intégrité de mœurs, une candeur d'ame, & une aimable simplicité de vie, qui faisoient son caractère particulier. Protecteur vigilant des droits de cette Eglise, à laquelle il s'étoit dévoué tout entier, défenseur de son Patrimoine, & conservateur de ses loix & de ses usages, il ne cessa jamais d'avoir pour elle, comme pour une épouse; un amour de jalousie, & d'une jalousie de Dieu. Les infirmités presque continuelles, dont il fut attaqué, ne diminuèrent rien de son assiduité à l'étude & aux exercices de piété, auxquels il s'étoit accoutumé; & la violence des douleurs, qu'il souffroit souvent, ne put jamais altérer la douceur d'esprit & la patience, qui lui étoient comme naturelles:

Vie de M. Hecquet. III

mais la vue de la mort, qu'il avoit toujours présente, ayant rendu en lui de jour en jour plus ardente l'espérance & le desir de la bienheureuse immortalité, il s'endormit enfin heureusement dans le Seigneur le douzième de Juillet de l'année 1718. n'ayant pas encore achevé la cinquante-neuvième année de son âge.

QU'IL REPOSE EN PAIX.

EPITAPHE DE PIERRE HECQUET.

D. O. M.

PIÆ MEMORIÆ.

PETRI HECQUET, Presbyteri, Canonici
Regalis Ecclesiæ sancti Wulfrani.

ILLE quacumque mundus offerre potuisset lucra, propter Christum arbitratus detrimenta, uni aterna saluti acquirenda totus incubuit. Anno 1698. inter hujus Ecclesiæ Canonicos ascitus, amantissimo Fratri ejusdem Ecclesiæ Decano, socium se & adiutorem in bonis operibus adjunxit, earundem amulatione virtutum, verè germanus & frater. Clericos salubribus documentis, Laicos prudenti consilio. Pauperes opportunis auxiliis, omnes efficaci morum exemplo ad pietatem excitabat. Acridesiderio flagrans sibi uni & Deo vivendi meditatus est non semel, ruptis furtim vinculis, proripere se in solitudinis latebras; præsertim cum vacans, mortuo Fratre, Decanatus dignitas ipsi immineret: quam invito sibi concessam, constanter recusavit. Nondum assecutus an. Ætatis 52, sed jam cælo maturus, obiit die 30. Decemb. 1722.

REQUIESCAT IN PACE.

A LA GLOIRE DE DIEU ;

Et à la pieuse Mémoire

De Messire PIERRE HECQUET , Prêtre,
Chanoine de l'Eglise Royale de
S. Vulfran.

L'Amour de JESUS-CHRIST lui ayant fait regarder tous les avantages , que le monde eut pu lui offrir , comme de véritables pertes , il fit toute son occupation de la seule affaire de son salut éternel. Pourvu d'un Canoniat de cette Eglise en 1698. il devint le Compagnon & le Coadjuteur de son Frère , Doyen de la même Eglise , dans ses bonnes œuvres , & il se montra vraiment son Frère par l'émulation des mêmes vertus. Il excita à la piété les Ecclésiastiques par ses instructions salutaires , les Laïques par ses sages conseils , les Pauvres par les secours , qui convenoient à leurs besoins , & tous par l'exemple , plus efficace que la parole , d'une conduite toujours édifiante. Brûlant d'un desir ardent de vivre pour lui seul & pour Dieu , il médita plus d'une fois de rompre en secret tous ses liens , & de se cacher dans une solitude ; lors sur-tout qu'il vit qu'on jettoit les yeux sur lui , pour remplir la dignité de Doyen , vacante par la mort de son Frère. Elle lui fut cependant conférée malgré lui , mais il refusa constamment de l'accepter. N'ayant pas encore atteint l'âge de 52 ans , mais déjà mur pour le Ciel , il mourut le 30. Décembre 1722.

QU'IL REPOSE EN PAIX.

Fin de La Vie de M. Hecquet.